

Dans la Serre : Chevigny, Saligney, Biamé, Rochefort/	
Nenon, Chateinois, Eclans-Nenon... et ailleurs	2
Rainans, le Jardin d'Annabelle.....	3
Chateinois, des concerts à domicile !	4
Frasne-les-Meuillères, du papier au bout des doigts ...	5
Biamé, une école très bonne élève !	6
Ougney, le potager des « culs fouettés »	7
Vriage, attention au tire-bigot !	8
La Pive, une monnaie locale complémentaire.....	9
J'aime mes bouteilles !	10
Sylviculture irrégulière dans les forêts communales ..	11
Une vie de renard	12
Le castor revient	13
Osez l'ail des ours !	14
CartesVertes.fr	15
Le Qi Gong.....	16
Grands travaux inutiles.....	17
Jurassic, énergies renouvelables citoyennes	18
Brèves	19



SERRE VIVANTE

Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

PRINTEMPS 2017
n°43

ISSN 2112-8073

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

édito

Pascal Blain,
président



Une autre agriculture est nécessaire !

Tous les deux jours, en France, un agriculteur met fin à ses jours. Ce véritable drame témoigne de la profondeur de la crise du monde agricole. Marées vertes en Bretagne, fermes-usines, pesticides, disparition des colonies d'abeilles, nappes phréatiques et air pollués, accaparement et artificialisation des terres agricoles, désertification rurale, malbouffe, souffrance animale, endettement, effondrement des prix... tous ces signaux nous poussent à passer rapidement à un nouveau modèle agricole et alimentaire. Malgré une

" Il est grand temps de tourner la page de l'agriculture pétrochimique ! Des solutions, ayant fait la preuve de leur efficacité, existent. "

progression indéniable, la part de l'agriculture bio reste trop confidentielle avec à peine 6 % de la surface agricole utile ; la restauration collective ne sert qu'à peine 4 % d'aliments issus de l'agriculture biologique ! La France, triste record, demeure le troisième utilisateur de pesticides au monde... Il est grand temps de tourner la page de l'agriculture pétrochimique ! Des solutions, ayant fait la preuve de leur

efficacité, existent. Les techniques issues de l'agriculture biologique et paysanne prouvent chaque jour leur pertinence agronomique, économique, sociale et environnementale à l'échelle mondiale. Je veux croire que les acteurs de la filière Comté qui viennent de conduire un travail prospectif remarquable - lire en page 15 - sauront ouvrir la voie en donnant au scénario "vert" toutes les chances de se réaliser. De plus en plus nombreux, les consommateurs sont prêts à faire un effort pour que l'alimentation ne soit pas un risque mais un plaisir, à penser que l'acte de produire notre alimentation doit engendrer fierté et reconnaissance pour celles et ceux qui choisissent le dur métier de paysan. Des initiatives comme les AMAP ou Terre de Liens témoignent de la volonté des citoyens de s'impliquer dans l'évolution de l'agriculture. ■

samedi
20
mai
rdv à 9 h

FÊTE DE LA NATURE

LES SUPER POUVOIRS DE LA NATURE

PLUS DE 5000 BALADES ET ANIMATIONS SUR WWW.FETEDELANATURE.COM



Ouvert à tous, gratuit

A la découverte de la nature de proximité

Une sortie de terrain en compagnie de Claude Jeanroch et d'Hugo Barré-Chaulet, animateur nature de Dole Environnement, pour découvrir les pelouses sèches des monts de Menotey, de Rainans et de Chevigny, ainsi que la faune et la flore bien particulière de cet habitat. Spécialiste des plantes médicinales, il nous fera découvrir les plantes comestibles qui poussent sur le bord des chemins. La balade nous permettra également de découvrir le village de Chevigny et son château avec Christophe Lafaye.

Départ du parking à proximité du cimetière de Rainans à 9 heures. Une sortie ouverte à tous, gratuite. Informations : 03 84 72 04 57

Samedi
17
JUIN
14h30

www.patrimoinedepays-moulins.org

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS

démonstration de savoir-faire
coutellerie Freyjean
à Mutigney



Jean-Baptiste Peymirat accueille dans son atelier ...

Et partage sa passion pour les arts du feu, la forge et la coutellerie. Du design à la production, avec des matières premières de qualité, l'entreprise Freyjean renoue avec les savoir-faire ancestraux de Franche-Comté. En fonction du nombre d'inscrits, une promenade à la rencontre du patrimoine du village vous sera proposée.

Visite sur inscription impérative au 03 84 72 04 57.



Pleurotes sautés

Nettoyer en coupant le pied du champignon sale de terre. Compléter éventuellement le nettoyage au pinceau. Puis fendre les pleurotes : le but est d'obtenir des morceaux de taille régulière pour une cuisson uniforme. Saisir les champignons dans un beurre noisette et à feu vif. Les retourner délicatement en cours de cuisson. Après les avoir saisis, ajouter l'échalote ciselée. Continuer la cuisson 2 à 3 minutes et ajouter le persil haché à la fin. Servir tiède en garniture : un vrai délice !

Chevigny, dégustez les pleurotes

Il y a 3 ans, abandonnant le lait, Luc Jacquinot, agriculteur à Peintre, a entrepris la culture du pleurote. Ce champignon fin permet de réaliser des recettes faciles, rapides et délicieuses

La production annuelle avoisine une tonne. Les cubes-substrat sont achetés en Bretagne : à l'automne, les champignons arrivent sur une base de paille, sous la forme d'un ensemble mycélium. La pépinière est installée dans un sous-sol car il faut une température moyenne de 12° et une hygrométrie de 80 %. Les pleurotes poussent alors en quelques semaines ! Les principaux clients en frais sont des restaurateurs et des grossistes dijonnais. Mais après séchage ils sont également distribués via les fruitières à Comté de Chevigny et de La Ferté, ou encore la "ruche qui dit Oui" à Soirans et Sampans. Il est bien sûr possible d'acheter directement à l'exploitation, sur rendez-vous ! Comptez 3 € pour un sachet de 250 g ou 10 €/kg en frais. ■

Contact : 06.16.06.42.13

Saligney, un arbre pour le désarmement

Samedi 21 janvier tous les habitants étaient conviés par la municipalité et l'association ADN à la plantation devant l'église d'un Ginkgo Biloba.



Un arbre symbolique : cette espèce a résisté et survécu au bombardement nucléaire d'Hiroshima. Pour le maire, Gilbert Lavry : « devant la menace qui pèse sur nous tous, il est nécessaire que chacun fasse sa part... » « Il est important que nous apprenions à être heureux à la surface de la Serre et de la terre, et à ne pas piétiner les étoiles. Nous vivons dans l'initiative et non dans l'expectative » déclara Lucien Converset, le lyrique président de l'association. ■

+> 03 84 82 47 35 adnmanfranche-comte@gmail.com



Le village et ses élus vous souhaitent la bienvenue sur le site Internet de Thervay

Un outil indispensable pour partager les actualités de la vie du village et ainsi que tous les actes administratifs, le tout agrémenté de photos pour toutes les personnes intéressées par Thervay. ■

+> <http://www.thervay.fr>

Biarne, la SPA a besoin de vous

Si d'aventure vous prenez la route entre Biarne et Sampans, vous pouvez croiser des bénévoles promenant les chiens du refuge.

Avez-vous un peu de temps pour vous joindre à eux ? Le refuge est ouvert du lundi au samedi, de 14h à 17h. Par ailleurs, la SPA recherche deux jeunes volontaires de 18 à 25 ans en service civique pour une durée de 14 mois (indemnités de 580 €/mois) afin de s'occuper des animaux et accueillir le public. ■

+> 03 84 82 68 51 <https://spadole.wordpress.com/>

MA COMMUNE SANS PESTICIDE

LE GUIDE DES SOLUTIONS

ZÉRO PESTICIDE

À partir du 1^{er} janvier 2017

La loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics)

L'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics sur les espaces verts, les promenades, les forêts, et les voiries accessibles ou ouverts au public, est désormais interdit.

Le SIVOS de Rochefort/Nenon, syndicat intercommunal en charge de l'entretien des espaces verts, doit donc désormais changer ses pratiques ! Des études ont été réalisées par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) de Franche-Comté sur les besoins des neuf communes membres. L'AG annuelle qui s'est déroulée le 28 février a été l'occasion de présenter les diverses possibilités et d'évaluer les investissements à prévoir, notamment en acquisition de matériel de désherbage mécanique. Des aides seront allouées par l'Agence de l'Eau. La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les services écosystémiques qui en dépendent. Les particuliers sont également concernés par la loi : au 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques ne sera plus autorisée et au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers. Le guide des "solutions zéro pesticide" du ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer vous aide à mettre en application les nouvelles obligations issues de la loi. ■

+> http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/10_Guide_zero_pesticides.pdf



La cimenterie EQIOM de Rochefort/Nenon demande une dérogation relative aux émissions de SO₂.

Depuis plusieurs mois, elle dépasse en effet les valeurs autorisées. Du 27 mars au 23 avril inclus, le dossier est consultable en mairie de Rochefort/Nenon (lundi, mardi et jeudi : 10h-12h30 et 14h-17h30, mercredi : 9h-12h30 et vendredi : 10h-12h30 et 14h-17h) ainsi qu'à la mairie de Chatenois (mardi de 10h à 12h et jeudi de 16h à 18h). Chacun peut consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser au préfet par lettre (mail : pref-enquetes-publiques@jura.gouv.fr). A l'issue de la procédure, le préfet décidera d'accorder ou non la dérogation permettant de fixer des valeurs limites d'émission en oxydes de soufre qui excèdent les niveaux d'émission associés aux conclusions sur les meilleures techniques disponibles. ■

<http://www.jura.pref.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Mise-a-disposition-du-public/Societe-EQIOM-situee-sur-les-communes-de-Rochefort-sur-Nenon-et-Chatenois>

Éclans-Nenon, l'Assomption restaurée

Ce tableau haut de 2,40 m et large de 1,38 m est signalé dans l'inventaire de séparation de l'Eglise et de l'État de 1906. On apprend ainsi qu'il a été peint au XVIII^e siècle et donné à l'église du village par la famille seigneuriale des Toulangeon.



Texte et photo : Sylvie de Vesvrotte

En raison de son intérêt artistique et patrimonial, il a été inscrit au titre des Monuments Historiques en 1999. Sa restauration a été confiée à l'atelier Garcia-Darowska à Aubervilliers en 2015. L'iconographie de la Scène de l'Assomption paraissait de belle qualité mais l'altération de la couche picturale due à un important réseau de craquelures en surface, ne permettait pas d'apprécier la fougue de la composition. De nombreux repeints alourdissaient et rompaient l'homogénéité de la peinture. Le sujet décrit la montée au ciel de la Vierge Marie. Selon la tradition théologique, on pensait que Marie était montée aux cieux, dans la gloire, sans connaître la corruption physique. Cette croyance, très ancienne, fut définie comme dogme religieux par l'Eglise catholique en 1950. La composition l'illustre parfaitement : on voit sur la toile les apôtres, stupéfaits de voir la Vierge quitter le tombeau où elle reposait, pour s'élever dans les airs sous les regards médusés des témoins de la scène. De fait, les apôtres ont des attitudes gestuelles et théâtrales. Signalons aussi le traitement en esquisse de certains visages « typés », dans un camaïeu d'ocre afin d'exprimer la multitude des témoins. A l'issue de la restauration, pas de signature précise, mais la promesse d'un atelier usant d'une gamme chromatique audacieuse (le jaune ambré de la tunique de l'apôtre de dos, le vert « acidulé » de son compagnon). Le tableau ne copie pas un modèle précis mais la composition est d'esprit classique dans la lignée d'Anibal Carrache et de Philippe de Champaigne. ■

SO₂ : quelle est la part des combustibles ?

La cimenterie utilise du charbon, du coke de pétrole, du gaz, mais aussi des combustibles de substitution liquides (solvants, huiles usagées ...) ou solides (plastiques broyés, ...). Elle utilise également le fluff, un résidu du tri. Même si la matière première contient des composés soufrés, il convient avant tout d'analyser la répartition de ceux-ci en fonction de leur origine et de vérifier si la teneur en SO₂ dans les fumées ne serait pas acceptable sans ces combustibles additionnels extrêmement polluants et pour lesquels les cimenteries se font rémunérer pour en débarrasser l'industrie... ■

Rainans

Le Jardin d'Annabelle

Situé en plein cœur du village de Rainans, le jardin-collection Annabelle créé par Marie-Claude et Franck David joute leur maison d'habitation acquise en 1978.

Ce n'était à l'époque qu'une friche, à laquelle les propriétaires avaient peu de temps à consacrer, Marie-Claude exerçant le métier d'institutrice, Franck celui de vétérinaire. Ce n'est que petit à petit que se sont construits les trois jardins qui forment le paysage actuel : le jardin des Hydrangéas, celui de la Fontaine et celui des Barthodes.

Un Jardin remarquable

Le prestigieux label "Jardin remarquable" est attribué en 2011 au jardin des David, qui jamais n'avaient pensé que celui-ci puisse acquérir une telle notoriété. « On fait d'abord un jardin pour soi », disent-ils. Ce n'est qu'après une vingtaine d'années de plantations, tailles, entretiens, sélections, acquisitions d'essences prestigieuses, que la renommée est survenue. Celle du Jardin d'Annabelle, s'étend bien au-delà de la région Bourgogne Franche-Comté. Il reçoit des cars de visiteurs de toutes régions, et même de l'étranger. Essentiellement des passionnés de jar-

dins ... mais passionnés, il n'y a pas plus que les propriétaires de ce jardin.

Une passion pour les Hydrangéas

Marie-Claude David, qui préside depuis sa naissance en 2005 la Société d'Horticulture du Jura, voue une passion exclusive aux Hydrangéas. Ces arbustes ne poussaient pas beaucoup dans notre région, hormis les classiques hortensias roses. On en voyait essentiellement dans l'ouest de la France. Aussi, quand en 1998, le président du Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées vint à Rainans donner son agrément à la collection de 750 hydrangéas, celui-ci se montra pessimiste quant à la pérennité de leur acclimatation dans le Jura. C'était mal connaître madame David. Elle en possède davantage à présent ! Vraie spécialiste de cette plante d'origine japonaise, elle est sollicitée pour faire des conférences sur les hydrangéas, jusqu'en Bretagne, leur région de prédilection. Lors d'une visite, elle vous dira tout sur les différentes espèces : qu'ils soient *aspera*, *arborescens*, *petiolaris*, *serrata*, *macrophylla*, *radiata*, *quercifolia*, *involuta* ou *paniculata*. Tout sur leurs inflorescences aux formes diverses : plates, boules et panicules. En France, on les nomme souvent hortensia, terme qui ne s'applique qu'aux hydrangéas à boules. Marie-Claude aime cette fleur magnifique pour la palette complète de couleurs, que forment les diverses variétés, à l'exception du jaune et de l'orange, et aussi pour son aspect décoratif en toutes saisons. Leurs tailles en hauteur vont de 50 centimètres jusqu'à 10 mètres. Elle pourra vous expliquer comment obtenir des fleurs d'un beau bleu, comme en Normandie. En effet, en fonction de la composition du sol, les fleurs et le feuillage ont des teintes différentes. Elle vous indiquera la période la plus favorable, pour supprimer les inflorescences

sèches. Marie-Claude a créé une pépinière afin de commercialiser les boutures obtenues avec les pieds mères, qu'elle possède : la « Pépinière Annabelle », du nom de l'un des plus beaux hydrangéas. Celle-ci est maintenant gérée par leur fils Arnaud, même si la maman donne encore assez souvent un coup de main !

Une grande diversité

Les innombrables pieds d'Hydrangéas sont harmonieusement répartis dans des massifs aux formes arrondies séparés par des allées enherbées parfaitement entretenues. On y fait de bien agréables visites, qui permettent d'admirer de très nombreux arbres ou arbustes parmi les plus précieux ou les plus rares. C'est le domaine de Franck. Grand amateur de botanique, il fait en sorte d'avoir des arbres fleuris pratiquement toute l'année. Admirables pour leurs feuillages, pour leurs ports, pour leurs écorces ou encore pour leurs floraisons, ces végétaux mettent en valeur les Hydrangéas à qui ils procurent l'ombre nécessaire. On admirera, entre autres, les belles collections d'érables (*acer*), originaires de divers continents, de viornes (*viburnum*) plus belles les unes que les autres, des cornouillers (*cornus*) aux bois de toutes couleurs, les cerisiers à fleurs du Japon, des hamamélis en fleurs en février, le Nandina, l'arbre au caramel (*cercidiphyllum*), l'heptacodium pour ses fleurs odorantes, ses feuilles à trois nervures parallèles ou son tronc excorié. L'amélanchier pour ses fruits délicieux, le poivrier du Sichuan, le mûrier pleureur, le Lilas des Indes. Les résineux sont présents, tels que le taxodium et le métaséquoia, sur la rive de la mare ou le magnifique *Cunninghamia*, vers l'entrée du jardin. Des ormes de collection ou le rare *Emmenopterys Henryi*, qui vaut la visite à lui seul. ■



■ Claude Jeanroch, membre du bureau de la Société d'Horticulture du Jura

Le label « Jardin remarquable »



Créé en 2004 par le Conseil national des parcs et jardins (CNPJ), institution du ministère de la Culture et de la Communication, ce label est attribué pour 5 ans. Il a pour objet la mise en valeur des jardins dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient privés ou publics, protégés ou non au titre des monuments ou des sites. Il est délivré par l'État aux jardins ouverts au public présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, dont le but n'est pas essentiellement commercial. Le label a été attribué à 328 jardins en France dont 12 en Franche-Comté. Quatre sont dans le Jura : Le parc du Château d'Arlay, l'atelier-jardin de Cressia, le jardin de Landon à Dole et le jardin d'Annabelle à Rainans.

Notez-le bien !

Le jardin d'Annabelle, partenaire de la Ligue de Protection des Oiseaux, est entretenu sans produit chimique.



Chatenois : chanson et convivialité



des concerts à domicile !

Les meubles sont poussés ou remisés, les 40 à 70 chaises sont installées, les projecteurs accrochés, la scène et la sono ... bref tout est prêt pour accueillir dans son salon un artiste et un public.



■ Bernadette Cartant et Claude Francioli, Chatenois et Claire Chantefoin, Sermange

Depuis 2011, autour de la Serre, Eric Tavernier à Authume, Agnès et Joseph Gagneret à Bave-rans, Bernadette Cartant et Claude Francioli à Chatenois, Claire Chantefoin à Sermange ouvrent leurs maisons le temps d'une soirée et ce lieu privé devient une salle de concert ouvert à tous. C'est l'association L'Oreille en Fête qui est à l'initiative de l'organisation de ces performances à domicile dans le Jura.

Partager ...

Le concert à domicile repose sur le partage, la rencontre entre un public curieux et qui prend le risque de venir découvrir un(e) artiste que très souvent

il ne connaît pas. Bernard Joyet nous dit : « *La culture commence à la maison. Le concept du spectacle chez l'habitant est l'essence même de l'enrichissement culturel : contrairement à la TV impersonnelle et inerte, le spectacle y est vivant et interactif ; le public y est acteur* ». En effet il existe un

grand nombre d'auteurs(es) compositeurs(trices) et interprètes que les médias (TV-radio) ne diffusent pas, ou peu, malgré leur qualité, que le show business et les grandes salles ignorent. L'art de la chanson a besoin de lieux petits et moyens pour se développer et perdurer. Pour Jacques Bertin, « *le Zénith est au spectacle vivant ce que le*

bulldozer est à l'environnement, c'est un pitbull pour la sensibilité ». La chanson c'est une longue histoire intimement liée aux femmes et aux hommes, à leur histoire car elle dit la tendresse, la colère, les doutes, les luttes, l'humour, l'amour...la vie dans son quotidien et ses émotions vraies.

De vrais artistes

Ces chanteurs ou chanteuses, musiciens ou musiciennes, que nous invitons sont tous des professionnels reconnus dans le milieu de la chanson française, ils ont été choisis par des bénévoles de l'association qui les découvrent dans des festivals comme Barjac, Avignon ... par exemple. Pour nous, accueillir un

artiste c'est le soutenir, lui donner l'occasion de se faire connaître, lui permettre de vivre de son écriture et de sa musique. La proximité et l'échange avec le public l'encouragent et l'aident à évoluer dans son métier. C'est aussi un temps de partage entre toutes et tous autour d'un délicieux buffet : en effet chacun apporte un plat et/ou une boisson. Chaque soirée est donc l'occasion de favoriser la rencontre et le lien social. ■

En savoir + > <http://www.oreille-en-fete.fr/>

L'avis de Margaret, habitante de Chatenois

« *L'Oreille en Fête c'est d'abord un joyeux et sympathique moment de partage. Chacun y trouve sa place dans la bonne humeur, le plaisir de la rencontre, de retrouver des amis ou de créer de nouveaux liens. C'est le temps d'une soirée sortir de l'isolement. C'est aussi le besoin d'évasion, d'écouter la beauté de notre langue mise en chanson : chanson sage ou pleine d'humour, tantôt dure, tantôt gaie. Si vous en entendez parler, si vous voyez une affiche, allez-y, suivez votre curiosité ! N'hésitez pas à vous intégrer à une joyeuse équipe toujours prête à vous accueillir quel que soit le lieu. Ces soirées seraient incomplètes si nous n'évoquions pas ce savoureux festin : chacun a mis tout son cœur à confectionner un mets délicieux accompagné de nectars sortis de bonnes caves ! Pour moi ces concerts à domicile sont des moments exceptionnels où je découvre des artistes de qualité.* » ■

9^{ème} édition de "Chansons en Fête"

Créée dans la région d'Arbois en 2005 par Laurent Assathiany (président) et un groupe d'ami(e)s, l'Oreille en Fête agit pour la promotion de la chanson française tout en favorisant les rencontres conviviales. Son action culturelle s'exerce en milieu rural. Depuis 2009, elle organise le festival « Chansons en Fête » en partenariat avec la ville de Salins-les-Bains. L'édition 2017 se déroulera du 5 au 7 mai sous le sceau de la Fraternité. Des concerts, des animations, des rencontres...et une soirée exceptionnelle le dimanche 7 : la Frater Nuitée. Par ses actions portées de manière bénévole, l'association s'inscrit dans l'optique d'une société qui donnerait une large place aux échanges non-marchands, à la coopération, à la sensibilité et à tout ce qui nourrit les bases positives de l'humanité. ■

Frasne les Meulières

Les Sylouettes
de Sylvie
prennent vie !

du papier au bout des doigts ...



Artiste autodidacte, créatrice dans l'âme, Sylvie Lemarchand fait vivre de petites figurines très attachantes, pleines de vie, de couleur et de gaieté. De son imagination et de ses mains expertes, sortent ces petites « sylouettes » poétiques en papier.

Des sculptures en papier ...

De la création de vêtements aux costumes de théâtre ou d'automates, véritable touche à tout artistique, Sylvie aborde même la sculpture par le modelage de terre. C'est en 2005 qu'elle s'essaie au papier mâché puis trouve une nouvelle technique de collage : la superposition de bandes de papier encollées, chiffonnées, sculptées. Et pour donner plus de mouvement et de vie à ses personnages, elle les modèle sur de simples fils de fer qu'elle peut travailler et articuler à sa guise selon son humeur et ses envies. Ses personnages sont très variés. Elle commence parfois à faire des croquis avant de travailler le papier mais parfois c'est le fil de fer qui la guide et donne vie aux personnages, aussi bien des hommes, des femmes que des figurines à tête d'animaux et à corps humain. Mais elle avoue tout de même préférer les modèles féminins, ils ont beaucoup plus de formes ! Les vêtements sont ensuite travaillés dans l'épaisseur du papier ou du carton de récup' avec le plus grand soin ; on y retrouve sa parfaite maîtrise du costume et aucun détail n'échappe à ses doigts agiles. La plupart du temps elle les dote à la peinture acrylique et suivant les sujets et la forme des personnages, ceux-ci sont fixés sur des galets du

Havre, petite nostalgie de sa région natale : la Normandie. Les thèmes varient selon ses envies mais aussi parfois suivant les demandes. Elle nous confie « J'aime beaucoup travailler le thème de la mer, des marins, des sirènes. Encore certainement une référence à mes origines ... ». Mais selon l'endroit où elle expose, on peut lui demander tel ou tel sujet. Par exemple à la médiathèque de Mamirolle, le thème était le livre : « J'ai réalisé toute une série de personnages en rapport avec la lecture. Un autre thème imposé lors d'une expo : le cirque. Cela m'a vraiment beaucoup plu, c'était l'occasion de donner encore plus de mouvement et de légèreté à mes personnages. Je pouvais ainsi représenter des figures improbables, des positions incroyables, tout à fait infaisables et les laisser flotter dans les airs ! ». Elle réalise bien sûr en priorité tout ce qui touche à ses passions, à ses goûts, comme la musique. « J'utilise parfois de vieilles partitions pour la décoration des personnages, la mer qui me rappelle mes racines, la lecture, la nature, j'aime par exemple utiliser des papiers avec des plantes, des fruits imprimés que je repeins ensuite ». Il lui arrive aussi de fabriquer des personnages à la demande comme une boulangère à la demande des propriétaires d'une boulangerie à Cléry. « Les personnages ont un peu grandi depuis mes débuts mais je ne parviens toujours pas à faire de très grosses pièces, peut-être à cause d'un problème d'équilibre, il faut qu'ils puissent tenir debout ».

De nombreuses galeries ont été séduites par les jolies Sylouettes de Sylvie ; en passant par Lausanne, l'Ardèche, Byans ou Cluny où elles rencontrent un succès indéniable. Sylvie avoue modestement que certaines de ses créations sont parties en Espagne, en Irlande, ou en Australie ... belle reconnaissance tout de même ! C'est peut-être dans le Jura qu'elle est le moins connue, elle a exposé seulement deux fois à Dole lors d'expositions d'art contemporain à la MJC.

Fait à la maison

L'artiste n'a pas d'atelier à proprement dit et travaille chez elle dans les chambres inoccupées de sa maison : une demeure paisible au cœur du charmant village de Frasne-les-Meulières (au 14 Grande rue), totalement ha-

Des figures improbables, des positions incroyables... et les laisser flotter dans les airs !

bitée de ces charmantes créations gaies et colorées. Cette maison ressemble à un palais enchanté peuplé d'elfes malicieux ou à l'antre d'une bonne fée discrète et envoûtante à la fois, bouillonnante d'idées et d'énergie, presque étonnée de susciter tant d'intérêt et d'admiration. Notre artiste jurassienne qui choisit avec beaucoup d'exigence ses sorties, exposera du 22 au 28 mai à Beaune, Chapelle Saint-Etienne, et envisage une rencontre de créateurs locaux dans son jardin de Frasne à l'automne. ■



Propos recueillis
par Catherine Roy



Pour admirer
ses créations
chez elle
- et pourquoi
pas en adopter
une ! -
il vaut mieux
prendre rendez-
vous avec
Sylvie au
03 84 70 32 60

en savoir plus :
[http://sylouettes
enpapier.blogspot.fr](http://sylouettes
enpapier.blogspot.fr)

Biarne

une école très bonne élève !

Bruno Negrello, maire, est très fier du groupe scolaire de Biarne, le premier estampillé BBC du département du Jura.



Propos recueillis par Catherine Roy

Plusieurs pistes étaient possibles : Aggrandir le bâtiment existant, créer une extension en achetant le terrain jouxtant la mairie ou réhabiliter l'ancien préau, mais avec toujours beaucoup de contraintes, des difficultés pour l'accessibilité et une surface toujours limitée !

En 2007, l'école alors dans les anciens locaux de la mairie a grandement besoin d'être rénovée, d'être mise aux normes ... mais comment faire ? Les conseillers municipaux sont unanimes : il faut conserver une école au village. Le choix se porte sur la construction d'un bâtiment neuf, la commune possédant un grand terrain en direction de Rainans, et par souci d'une bonne gestion de ses moyens financiers limités, elle opte pour un bâtiment BBC dont le coût de fonctionnement sera plus léger.

Un bâtiment BBC

Un Bâtiment Basse Consommation est un bâtiment à très faible consommation d'énergie, qui ne rejette qu'un très faible taux de dioxyde de carbone. Il est, de ce fait, très respectueux de l'environnement. Une maison BBC doit être construite dans le respect de la Réglementation Thermique 2012 mise en place à la suite du Grenelle de l'Environnement et respecter, du même coup, un certain nombre de règles. Aidé par la SOCAD et

le cabinet Roux, la municipalité se lance dans l'aventure. Les travaux démarrent fin 2008. « En parallèle nous avons décidé de faire un lotissement à proximité, afin de faire venir de jeunes couples et remplir l'école », nous confie M. le maire.

Tenir compte de l'orientation

Au sein du bâtiment BBC, l'accent est mis sur la valorisation des apports du soleil afin de permettre une économie d'énergie conséquente. En effet, le soleil apporte aussi bien chaleur que lumière, alors il est nécessaire d'en profiter au mieux afin de limiter le recours à une tierce énergie destinée à ces usages. L'école comprend deux salles d'enseignement, une salle de repos, une salle de motricité, deux bureaux, un ensemble sanitaire parfaitement adapté aux tout-petits, un coin repas/détente pour le personnel. La première chose importante pour une telle construction est son orientation : il faut profiter au maximum de la lumière naturelle. Les classes sont orientées au nord pour bénéficier d'un éclairage naturel uniforme. L'isolation extérieure est réalisée en bardage de mélèze non traité, très sain pour l'environnement et ne demandant pas beaucoup d'entretien. « Les ouvertures représentant une grosse déperdition d'énergie, nous avons donc choisi du triple vitrage et une ventilation double flux afin de contrôler toutes les entrées d'air », précise Bruno Negrello.



Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du préau et non

sur les salles de classe, évitant ainsi toute condensation. « Nous avons dépassé les prévisions de production d'électricité que nous revendons à EDF : de 6 000 € prévus initialement, nous dépassons les 7 000 € chaque année alors que l'électricité que nous utilisons pour le chauffage et l'éclairage nous coûte 5 000 € ». Un seul équipement n'a pas été réalisé par manque de moyens : la végétalisation du toit. Mais cela pourra être fait ultérieurement.

Des aménagements pour la biodiversité

Les aménagements extérieurs respectent la faune et la flore et servent à l'éducation à l'environnement, à l'observation des insectes, des oiseaux et des plantes. Sur le parking de l'école, les murets ont été étudiés avec des insertions de bois percé de trous pour abriter les insectes, et même de petites parties en pierres sèches pour permettre aux lézards de s'y cacher. A la construction, un partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) était prévu. L'équipe enseignante a donc axé son projet pédagogique sur la biodiversité. Un intervenant a participé à ce projet scolaire pendant trois ans. Il a travaillé avec les enfants à la fabrication de nichoirs à oiseaux et de maisons à insectes. « Nous avons pu grâce à l'environnement du bâtiment, explorer la campagne alentours, étudier les traces des animaux, leur habitat etc. nous avons même un petit carré de jardin à notre disposition » précise Sophie Coppi, directrice de l'école. Cette réalisation exemplaire a coûté 700 000 euros à la municipalité, dont 40% de subventions en dotation globale d'équipement. Les panneaux solaires ont également bénéficié d'une aide de l'ADEME. Elle reste une rareté dans le Jura, tant en terme de bâtiment respectueux de l'environnement, qu'en tant qu'école communale, à l'heure où tout pousse au regroupement et à l'intercommunalité ! ■

Un projet élaboré en concertation



Pour Sophie Coppi, directrice et enseignante, cette réalisation est une réussite totale, tant du point de vue respect de l'environnement que de celui de l'amélioration des conditions de travail : « Nous avons été impliqués dès le début dans le projet. J'enseigne depuis 2007, j'ai donc connu l'ancienne et la nouvelle école. Toute l'équipe a pu donner son avis sur les différents aménagements et les choix de l'architecte. Cette école est vraiment très fonctionnelle, nous profitons de salles spacieuses, très lumineuses, d'un grand préau très utile en hiver quand il pleut mais aussi l'été pour s'abriter de la chaleur. Dans la cour, les enfants profitent de la structure de jeu qui se trouvait dans l'ancienne école totalement rénovée, et remise aux normes ».

Ougney, maraîchage bio



■ Joël Poiret, Ougney

Prendre la nature comme modèle !

Ces dernières années ont vu se multiplier les maraîchers bio dans le Jura, mais aussi dans les vallées de l'Ognon et du Doubs. A Ougney depuis cinq ans, Jérôme Schmitt a entrepris de se lancer à son tour dans cette activité. Le potager bio des "culs fouettés" était né.



Les "culs fouettés", une injure ou un titre de gloire pour Ougney ...

En 1477, Dole vient de donner une rude leçon au sire de Craon, lieutenant de Louis XI qui assiégeait la ville. Il voulait s'emparer par la famine et vint à la tête de ses troupes ruiner les châteaux des environs dont celui d'Ougney. La faible mais vaillante garnison est bousculée seulement le 6ème jour. La forteresse tombe. Le sire de Craon irrité fait dépouiller les défenseurs de leurs vêtements et sur les remparts même ordonne qu'on les fouette de verges, à la vue des troupes royales et des villageois consternés ... ■

permaculture, nul besoin de grosse machine, l'idée est de réduire au maximum l'entretien et de s'appuyer sur des moyens naturels plutôt que matériels...

Un dispositif d'aide adapté

Soutenu par l'association «Le Serpolet», Jérôme entre dans le dispositif de l'Espace Test Agricole en septembre 2016 pour un an, période reconductible deux fois. Travaillant seul pour le moment, Jérôme sera rejoint en décembre par sa compagne, ce qui lui permettra de mettre en œuvre, parallèlement au maraîchage, la transformation de produits en confitures, la production de champignons ... Vous pouvez lui rendre visite chez lui et dès le mois de mai, vous pourrez également découvrir ses productions sur son étal chaque samedi matin à Pagny. Il envisage également d'initier au jardinage les enfants des écoles, par la création d'un potager. Des portes ouvertes seront organisées et une « fête de la courge » pourra être l'occasion d'un sympathique moment de convivialité. ■

Jérôme Schmitt
potager bio
des
"culs fouettés"
39350 Ougney
06 21 27 37 23



Depuis l'enfance, passionné de jardinage, d'abord initié par son grand-père, il cultive à l'âge adulte son propre jardin, appliquant les règles de l'agriculture biologique. Ayant découvert les principes de la permaculture grâce à des amis, il décide alors, de mettre en œuvre un projet de maraîchage.

Du jardinage à la permaculture

Il acquiert des terres qui ont l'avantage de se situer dans le village et démarre une production de légumes en engageant la conversion en Agriculture Biologique. Dès cette phase vers la certification AB, les pratiques du producteur doivent être rigoureusement conformes au cahier des charges de l'agriculture biologique. Pour chaque production, il a été défini une durée minimale de conversion des terres, période qui permet

"observer ce qui se passe pour ne pas créer de déséquilibre"

d'endormir les changements des cycles de vie des animaux, des plantes et des organismes qui vivent sur, et dans le sol. La conversion des terres agricoles sert aussi à épurer les sols d'éventuels anciens résidus chimiques. Elle permet à l'agriculteur de commencer à se familiariser avec les méthodes de la production biologique, d'adapter ses outils de production et de trouver de nouveaux débouchés pour ses produits. L'exploitation est certifiée AB par l'organisme indépendant Ecocert depuis 2016. Sa «vision» de la permaculture : observer ce qui se passe, concevoir un jardin

comme un écosystème complet et dont il convient de préserver l'équilibre, créer des interactions bénéfiques entre les espèces, comme dans la nature où tout est relié. Mélanger les variétés sur son terrain permet ainsi de créer un écosystème plus stable où l'on profite des bienfaits et avantages de chacune des espèces, tout en réduisant les risques de maladies. En

« Le Serpolet » anime un Espace Test Agricole

Un des objectifs de l'association est le soutien aux installations agricoles biologiques et à taille humaine, au travers d'un Espace Test Agricole. Ce dispositif permet une mise en situation « grandeur réelle » d'une activité agricole et de tester pendant 1 à 3 ans un projet de création d'activité, dans un cadre juridique et matériel sécurisé, sur un lieu donné. Le porteur de projet est accompagné par un réseau d'agriculteurs tuteurs expérimentés et d'accompagnateurs. L'Espace Test Agricole permet de se tester au métier d'exploitant, d'acquérir et développer des savoir-faire et compétences, de mûrir son projet d'installation, d'être accompagné par un réseau d'acteurs du territoire... Il favorise l'installation de personnes non issues du milieu agricole. Le Serpolet est membre du Réseau National des Espaces Tests Agricoles RENETA Depuis le 28 mai 2015, l'Espace Test Agricole est actif, avec l'entrée en test des deux premiers porteurs d'un projet de maraîchage diversifié. ■

En savoir +> Le Serpolet, La Visitation 27 rue de la Sous-Préfecture 39100 Dole ☎ 06 44 02 91 23 – ✉contact@leserpolet.org

Histoire(s) et légendes locales

ATTENTION AU TIRE-BIGOT !

Instituteur à la retraite depuis 20 ans, toujours curieux et passionné d'histoire locale, Robert Thiebaud consacre son temps à l'écriture. Il vient d'achever une nouvelle notice - vendue au profit de la lutte contre le cancer - sur Vriange, son village, où il évoque souvenirs et légendes locales ... dont celle du « tire-bigot ». Extraits.

AVriange, au siècle dernier, c'est à la fontaine du « Bas de la Velle » que nombre de Vriangers venaient chercher l'eau, avec broc, seau ou arrosoir. Précieux breuvage, indispensable à la vie courante ! Mais l'eau, si vitale, a toujours été un danger, surtout pour les enfants. C'est tellement fascinant de faire des barrages ... Il y avait eu ce petit garçon noyé au moulin, et cette petite fille à Malange qui « avait chu dans le puits », aussi, la sagesse populaire avait-elle inventé le tire-bigot ...



”Deux yeux brillent au fond du puits. On croirait ceux du loup la nuit. Un ricanement, une main griffue, est-ce une grosse araignée poilue ? Surtout n'approche pas mon marmot, car c'est certainement le Tire-Bigot !”

Souvenirs ...

« Nous savions tous ce qu'était un bigot, cet outil à quatre crocs pointus, utilisé pour sortir le fumier des écuries ! Alors, un monstre hideux qui nous tirerait au fond de l'eau avec de tels crocs ... On avait une belle frousse - les parents pouvaient être tranquilles ! », raconte Jacqueline. Mais tous, un jour ou l'autre, nous avons fait une chute dans le ruisseau, sans avoir heureusement eu à faire au tire-bigot. Et ce jour-là tout pe-naud, on nous accueillait à la maison en riant et en nous mettant au sec on nous disait : « Et bien maintenant, tu es vraiment de Vriange ! ». Pour Andrée et ses deux sœurs c'était une joie d'accompagner leur maman à la fontaine. « Plonger les arrosoirs ou le seau après avoir écarté les brindilles, herbes, araignées qui flottaient à la surface de l'eau, c'était un ravissement ! » Mais le tire-

bigot était là, avec sa « grande gueule » prête à les attirer et les faire disparaître pour toujours. Que de recommandations ont été données : « Ne vous penchez pas trop ... Attention, attention, c'est dangereux ... ». Un léger clapotis battait les parois de ce gros entonnoir de pierre. Qui n'a jamais emporté personne. Compagnon redouté de notre enfance, nous l'avons épié pendant des années, tous les jours, qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil, jusqu'à l'arrivée de l'eau courante dans les maisons.

Un sale gosse

L'été a été pluvieux : une épaisse couche de boue cerne l'abreuvoir du Bas de la Velle ; des vaches s'y abreuvent et leurs sabots laissent derrière elles des coupes d'eau brunâtre. C'est le domaine des papillons bleus et des libellules azurées. Monde merveilleux. Je veux saisir l'insaisissable ... Je m'approche, tends la main, je me penche ... Tout à coup, mon bras s'immobilise : devant moi, affleure un gros tuyau recouvert d'algues noirâtres. Son œil glauque me fixe. L'angoisse m'étreint ; mes oreilles en feu, bourdonnant d'interdits cent fois ressassés, je m'arrache de la fange, mes sabots alourdis, cours, cours, pataud vers Odette, ma grande sœur et crie, triomphant : « j'ai vu le tire-bigot ». Ainsi, se perpétuent de fantastiques croyances. Le tire-bigot est toujours là, dans sa fontaine, même s'il n'a plus beaucoup de visites ... ■

Le charme de la liberté

Arbre de vie
Entre ciel et terre
Entre rêve et réalité

De rudes courants d'air
S'enlacent autour de toi
Comme des colliers de papillons et de lucioles
Aux lumières parfois aveuglantes.

Ta force, toujours présente
Face aux intempéries
Marque en ton cœur
Le sceau du mystère de l'origine.

Arbre de vie
Tourmenté, bousculé, surexploité
Moqué, méprisé
Tu es là, planté
Solide par la ténacité et la profondeur de tes racines.

Mais arbre de la vie
De la cime à ton socle,
Même dans le tumulte
Eblouissant, tu gardes le cap
Entre ciel et terre
Entre rêve et réalité.

Messager pour l'homme
Entre le minéral et le végétal,
Autant creuset que refuge,
Tu es le levain, ensemencement d'un
monde permanent
Au-delà de la tempête
Et de la dérive des continents.

Arbre moteur, sage penseur,
Tes branches supportent les inégales pensées
De ceux qui brûlent d'envie
De te voir écorcé vif
Mais tes chants philosophiques résonnent
jusqu'à l'infini.

Arbre de vie, tu reflètes le soleil
Entre ciel et terre
Entre rêve et réalité.

Que de frissons, que d'inspiration !
Peu importe de quel bois tu te chauffes,
Ta chaleur se glisse dans les failles de l'humanité
Et tu rugis comme un volcan
Avec tes yeux flamboyants.

Chaque jour, dans un incessant brouhaha
L'essence de ta vie se justifie
A l'envol des désirs, comme à la pro-fondeur des angoisses.
Tu es toujours là, invisible garant d'un lien vital.
Arbre de vie, tes feuilles sont les étoiles
Qui imprègnent l'univers d'un long chemin
Dans la forêt cosmique.

Entre ciel et terre
Entre rêve et réalité
Arbre de vie
Tu es liberté !

CHARLY GAUDOT ■

un outil de mobilisation en faveur du développement local

Une monnaie locale complémentaire



Les Monnaies Locales Complémentaires se développent en France et dans de nombreux pays du monde. Dès juillet 2016, la Franche Comté verra circuler la sienne : la PIVE, du nom du fruit du sapin et de l'épicéa.

Si, en théorie, il n'y a pas besoin de cette monnaie pour acheter local, en pratique, la monnaie complémentaire fédère les énergies en faveur du développement local, crée des solidarités entre consommateurs et commerçants et artisans, et génère de nouvelles complémentarités et de nouveaux échanges entre les entreprises. Attachée au territoire comtois, elle dynamise les circuits-courts dans une perspective de qualité et de mise en réseaux des acteurs régionaux. Faire ses dépenses en utilisant une monnaie locale renforce en effet l'activité du territoire en y retenant une plus grande partie de la richesse créée.

Comment ça marche ?

Une monnaie locale peut prendre plusieurs formes : billets, carte, paiement électronique... Dans la majorité des cas, les créateurs de la monnaie locale lancent d'abord la monnaie papier, qui a le mérite de toucher une large frange de la population et de matérialiser l'initiative et la monnaie. Certains adop-

tent ensuite le paiement électronique qui facilite notamment l'échange entre entreprises. C'est le choix fait pour la Pive, avec un objectif de mise en place du paiement électronique à court terme. La parité 1 PIVE = 1€, est un instrument de facilitation. L'entreprise continue à ne tenir qu'une seule comptabilité. Elle remplit à l'identique ses obligations fiscales et sociales. Seule s'ajoute la contrainte d'une double caisse. L'association « La Pive » place sur un compte ouvert au Crédit Coopératif l'ensemble des euros échangés contre des Pives. Ce compte sert de fonds de garantie et assure la valeur de toutes les Pives en circulation.

Une solidarité du consommateur vis-à-vis des commerçants, artisans, PME de son lieu de vie

La Pive sera un élément fédérateur d'un territoire qui se mobilise pour garder le maximum d'activités économiques « au pays ». Avec l'euro chacun peut déjà privilégier les entreprises et commerces locaux. Avec le mouvement créé par la Pive, cet acte rentre dans une logique collective qui multiplie son efficacité. De plus la Pive sera gérée par ses utilisateurs. Les multiples rencontres ainsi générées par la circulation d'une monnaie locale sont l'occasion de faire émerger des nouveaux besoins partagés par les membres d'un territoire, et sont des facteurs de création d'activités : réparations, services à la personne...



De nouvelles complémentarités entre les entreprises du lieu

L'efficacité de la Pive est liée à sa capacité à renforcer le réseau d'échanges entre les entreprises d'un bassin de vie donné. L'investissement de départ consiste à associer un réseau le plus large possible de prestataires, qui facilite à chacun, particulier ou entreprise, l'utilisation de ses Pives.

Ce réseau d'échanges est efficace quand il fédère des entreprises régionales de toutes sortes : producteurs alimentaires, artisans, professionnels de santé, commerçants, restaurateurs, hôteliers, avocats, organismes de services, associations, entreprises de transport, collectivités territoriales etc... et quelle que soit leur taille...

Une charte qui crée un état d'esprit

En adhérant à la Pive, les particuliers et entreprises adhèrent à une charte, non contraignante, mais qui demande à chacun de faire évoluer ses pratiques en agissant collectivement en faveur d'une économie plus respectueuse de l'humain et de l'environnement. ■

En savoir+> La Pive 12, rue Jean Petit
25000 Besançon ☎ 06 52 62 05 21
<https://www.facebook.com/pive.monnaie>
✉ pive.monnaie.comtoise@gmail.com



Une pratique déjà courante

Les chèques-restaurant sont une forme de monnaie qui permet de régler des repas. Les chèques-vacances sont destinés à des dépenses ciblées. Les grandes surfaces ont développé des cartes de fidélité afin de fidéliser leur clientèle. Par analogie on pourrait dire que « La monnaie locale, c'est la carte de fidélité de l'économie locale »



à la biocoop de Dole, on est tout à fait convaincu de l'utilité de l'opération !

J'aime mes bouteilles !



Propos recueillis par Catherine Roy

La revalorisation des bouteilles de vin du jura, déjà mise en place sur Lons-le-Saunier et dans 17 magasins francs-comtois, est enfin possible à Dole : trois points de collecte sont installés depuis décembre dernier.

L'objectif est d'atteindre 100 points de collecte en Franche-Comté d'ici fin 2017, explique Sylvain Lepoutre chargé de projet au Clus'Ter Jura, entreprise née de Juratri, acteur historique de l'insertion et de la valorisation des déchets dans la région. « Depuis plusieurs mois notre entreprise travaille sur la mise en place d'une filière de réemploi des bouteilles de vin du Jura ; recycler est une bonne chose mais plutôt que de casser ces bouteilles qui n'ont servi qu'une fois, faire fondre le verre à 1500° pour en refabriquer, mieux vaut les récupérer telles quelles, les laver et les réintroduire dans le circuit de la viticulture ».

Réutiliser, c'est possible !

La bouteille en verre, matériau inaltérable par excellence, peut être utilisée plusieurs fois. Pourquoi donc la jeter après usage ? C'est un non-sens absolu ! Les bouteilles sont récupérées

par l'entreprise "Jura Boisson", du groupe Pernet, dont c'est déjà le travail actuellement. Cette collecte n'induit donc pas de trajets supplémentaires. Triées, lavées dans des machines de lavage industriel, elles subissent un traitement de choc : vapeur, jets d'eau très puissants, trempage ... Et ressortent comme neuves en quelques minutes. L'usine, située à Pont du Navoy, peut traiter jusqu'à 3000 bouteilles à l'heure. Du point de vue bactériologique, toutes les précautions sont prises, les nombreux tests effectués en laboratoire montrent qu'il n'y a aucune différence avec une bouteille neuve si elles sont réutilisées dans les 30 jours. Les bouteilles sont ensuite revendues aux viticulteurs. Seul point noir pour l'instant, certaines étiquettes partent parfois mal au nettoyage et laissent des traces sur les bouteilles, ce qui augmente le coût du recyclage. La recherche continue donc sur ce point afin d'inciter les viticulteurs à utiliser massivement des étiquettes solubles.

Où déposer mes bouteilles ?

Les particuliers peuvent donc désormais conserver leurs bouteilles vides de vin du Jura, macvin, vin jaune, vin de paille en vue de leur réutilisation. Seules les bouteilles de crémants ne sont pas reprises pour l'instant. Les trois points de collecte dolois sont l'hypermarché

Cora zone de Choisey, chez Léon Marchand de Vin avenue maréchal Juin et le magasin Biocoop Réponse Nature, 65 avenue Eisenhower. Outre l'aspect écologique de respect de l'environnement et de lutte contre le gaspillage, cette initiative a aussi un réel aspect économique et social puisqu'elle représente un moindre coût à l'achat pour les viticulteurs et peut permettre la création d'une dizaine d'emplois près de chez nous. Il n'y a pas que les particuliers qui participent à ce geste citoyen, Clus'Ter se veut présent sur les grandes manifestations régionales comme en 2016 à la Percée du Vin Jaune où plus de 7 000 bouteilles ont pu être récupérées. L'idée intéresse aussi la recherche et l'innovation : les jeunes du BTS design du lycée Duhamel planchent depuis un an sur un projet de casier à bouteilles qui permettrait au consommateur de gérer ses bouteilles de chez lui au point de collecte plus facilement et sans se salir. De nombreux projets sont à l'étude, la sortie est prévue pour fin 2017. Le Jura, par cette initiative « j'aime mes bouteilles », est l'un des territoires les plus avancés à l'échelle nationale dans la revalorisation des bouteilles ; il pourrait bien devenir l'exemple à suivre pour nos voisins bourguignons et alsaciens qui regardent cela de très près ! ■

En savoir+><http://jaimemesbouteilles.fr/>

LE CHIFFRE

2400

C'est le nombre de tonnes de CO2 que permettrait d'éviter la récupération locale de 4,5 millions de bouteilles. Sérieusement envisageable lorsque l'on sait que sur le quelque 10 millions de bouteilles produites chaque année, plus de 60% sont consommées localement !

Quelle gestion pour concilier les enjeux économiques et écologiques de la forêt ?

La sylviculture irrégulière dans les forêts communales



La Serre est couverte à 80% par des forêts communales. Depuis 2 ans, JNE intervient auprès de quelques-unes des 17 communes propriétaires, en coordination avec l'animateur Natura 2000 et l'ONF, pour la mise en place de « contrats forestiers ».

L'objectif de la rencontre, organisée dans le cadre du programme "débat public" le 30 novembre 2016 à Frasne-les-Meulières par Jura Nature Environnement et Serre Vivante, associations du réseau France Nature Environnement, était de susciter l'appropriation par les communes et leurs habitants des enjeux de la gestion forestière et de la prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt. 23 participants de profils très variés (élus de Frasne-les-Meulières, Amange, Dole, Montmirey-le-Château, Gredisans, Liesle et du Grand Dole, professionnels de la forêt publique ou privée, ONF, ADEFOR et CRPF, animateurs de 3 sites Natura 2000, associations de protection de la nature, riverains...) se sont donc retrouvés pour la matinée afin de croiser leurs regards sur la forêt. Après une présentation générale du contexte forestier du massif de la Serre et des enjeux économiques, écologiques et sociaux de la gestion forestière et des divers acteurs impliqués dans la gestion des forêts communales, ont suivi de riches échanges.

Dialogue à travers les générations

Premier outil du propriétaire de forêt, l'aménagement forestier est un plan de gestion établi pour une durée de 10 à 20 ans, qui s'inscrit dans l'histoire de chaque forêt et détermine une partie de son futur. Il s'appuie sur la consolidation des aménagements passés et en actualise les orientations stratégiques (poids relatif donné à la production, l'environnement, l'accueil du public), les choix techniques (essences, type de peuplement, mode de renouvellement...) qui vont façonner la forêt et se traduit par un programme pluriannuel d'action. Traduction des objectifs choisis par la commune, l'aménagement forestier est élaboré par l'ONF. Approuvé par la commune, il fait l'objet d'un arrêté préfectoral. L'ONF propose sur les bases

du programme d'actions les coupes et travaux annuels à effectuer. Habitants et élus peuvent aussi en prendre connaissance et participer aux choix de la gestion forestière au travers de visites en forêt organisées ponctuellement avec l'agent ONF.

Prendre en compte les enjeux environnementaux

L'ONF, lors des révisions de plan d'aménagement ne consulte pas systématiquement les animateurs Natura 2000, ou trop tard, ce qui complexifie la prise en compte de ces enjeux. En dehors d'un site Natura 2000, les agents ONF sont compétents pour cette expertise, mais celle-ci peut être complétée par celle des associations naturalistes sur certaines thématiques pointues (exemple de collaboration avec le Conservatoire Botanique à Besançon à propos d'une espèce de mousse rare). Les DREAL ont également un rôle de veille pour signaler des enjeux écologiques identifiés. Les problèmes de « spécialisation » de la forêt (forêt de production / forêt d'ornement / forêt réservoir de biodiversité) seront également abordés. L'ONF, comme certains gestionnaires privés sont visés par cette remarque. De manière générale, on tend de plus en plus à prendre en compte les différentes fonctions de la forêt, mais à des rythmes différents selon les territoires. Dans cette même idée, les contrats Natura 2000 "Ilot de vieillissement" sont considérés par certains comme des réserves qui cautionnent la sylviculture intensive sur le reste du territoire, alors que d'autres y voient un moyen de sensibiliser les différents acteurs (décideurs, gestionnaires et grand public) aux enjeux de conserver des écosystèmes forestiers fonctionnels.

Une approche multifonctionnelle

Julien Tomasini, expert forestier de l'association ProSilva, a alors présenté aux participants les atouts d'une sylviculture

irrégulière, continue et proche de la nature, respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, tout en étant économiquement viable. Après le repas livré sur place par "La Bonne Idée", traiteur bio à Montmirey-le-Château, qui permet de continuer les échanges dans une ambiance conviviale, l'après-midi fut consacrée à une visite de terrain conduite par Michel Jacques de l'ONF et commentée par Julien Tomasini de ProSilva sur des parcelles forestières de Frasne-les-Meulières et Offlanges. Ces parcelles, situées dans des contextes différents sont passées en traitement irrégulier depuis les dernières révisions du plan d'aménagement (respectivement 2 ans et 10 ans). Elles sont donc en cours d'irrégularisation avec des stades différents. Ce passage en traitement irrégulier est à l'initiative de Michel Jacques, agent patrimonial de ce triage depuis longtemps, qui a su gagner la confiance des communes et avoir l'aval de sa direction. ■

En savoir+><http://www.prosilva.fr/>



Les événements marquants de la vie de la forêt sont consignés dans un journal : le "sommier" de la forêt, qui alimentera la prochaine révision du plan d'aménagement.

Qui fait quoi ?

- **L'ONF** : gestionnaire incontournable de la forêt publique, il réalise le Plan d'Aménagement Forestier à l'échelle de la commune. Il planifie l'ensemble de travaux - en régie -, avec des entreprises ou avec des habitants (affouage).
- **Les communes** : propriétaires du foncier, elles valident les orientations et propositions techniques de l'ONF. Beaucoup d'entre elles, par manque d'intérêt ou de compétences, se reposent entièrement sur ces propositions. Elles peuvent également choisir les filières de vente du bois.
- **Union Régionales des Associations des Communes Forestières (URACoFor)** : propose des formations aux élus et coordonne des projets de filières économiques locales.
- **Le SIVOM du Massif de la Serre** : constitué afin de faciliter les transactions financières dans le cadre de projets intercommunaux, il assure l'entretien du chemin de la poste qui traverse la Serre du nord au sud, et des dessertes forestières. Il a également compétence dans le champ du tourisme.
- **Natura 2000** : réseau qui a pour mission de concilier activités humaines et conservation des milieux, de la faune et de la flore considérés d'intérêt communautaire sur le périmètre défini. L'animateur accompagne les activités courantes et met en place des Contrats Natura 2000. ■

Museau allongé, oreilles pointues, queue longue et touffue ...

Une vie de renard



Photo © Patrice Raydelet



■ Stéphanie Morelle, Chargée de mission biodiversité à FNE

échinococcose alvéolaire : des mesures de prévention simples existent dans les zones infestées (le Nord-Est de la France et le Massif central) : consommer cuits à plus de 60°C les plantes, légumes et fruits poussant au sol, se laver les mains soigneusement après des travaux de jardinage, après tout contact avec les animaux et avant chaque repas, vermifuger plusieurs fois par an, chiens et chats avec un produit spécifique contre ce parasite.

Sa silhouette est connue de tous. Mais cet animal si familier est toujours considéré à tort comme un nuisible...

Le Renard européen (*Vulpes vulpes*) est un carnivore appartenant à la famille des canidés, comme le chien et le loup. Bas sur pattes, il pèse entre 6 et 9 kg et mesure entre 60 et 90 cm du museau à l'arrière du corps, auxquels il faut ajouter plus de 40 cm pour la queue ! Sa fourrure va du beige au roux, parfois jusqu'au marron. Ses lèvres, son menton, son ventre et la pointe de sa queue sont généralement blancs, mais peuvent être plus foncés. L'extrémité des pattes et l'arrière des oreilles sont noirs. Chez certains, une fine bande noire se dessine entre le coin de l'œil et le bord de la gueule. Si le renard a des caractéristiques physiques proches du loup, son opportunisme et sa capacité d'adaptation aux conditions fournies par l'environnement rappellent aussi le chat : un déplacement souple et furtif, une taille modeste qui l'empêche de s'attaquer à de grandes proies, une pupille verticale et de longues moustaches ultra-sensibles qui l'aident à se faufiler en un éclair dans les passages les plus étroits.

Un chasseur sachant chasser

Doté d'une bonne vision nocturne, c'est surtout grâce à son odorat fin et son ouïe

très performante qu'il détecte, sous terre ou dans l'épaisse végétation les petits rongeurs, ses proies de prédilection, en particulier les campagnols. Sa technique de chasse est originale : après avoir repéré sa victime, il s'arrête, affine la localisation avec son odorat et ses oreilles, bondit en l'air et retombe sur sa proie qu'il cloue au sol. Un seul renard peut consommer ainsi plusieurs milliers de rongeurs par an ! En bon opportuniste, il complète ce régime avec tout ce qu'il trouve au fil des saisons : lombrics, amphibiens, insectes, fruits, oiseaux (y compris de basse-cour), charognes. Il lui arrive même de faire des provisions qu'il dissimule sans en oublier les cachettes.

Esprit de famille

Il dispose d'un large répertoire de cris, jappements et aboiements, mais il utilise surtout la communication olfactive. Il dépose crottes, urine et sécrétions sur des grosses pierres, des taupinières ou des piquets de clôture. Ces dépôts malodorants qui servent à délimiter le territoire, à informer sur le sexe de l'individu ou encore son état physiologique jouent un rôle important, surtout lors du rut qui s'étale de décembre à février. Le mâle devient alors plus agressif envers ses congénères et parcourt de plus grandes distances pour trouver une partenaire qui, elle, n'est fertile que quelques jours courant janvier-février. Les petits, pesant à peine 100 g, naissent 53 jours plus tard dans un terrier squatté, souvent celui d'un blaireau. Pendant les deux premières semaines, le mâle ravitaille la mère qui garde ses petits au chaud. Au bout d'un mois, re-

vêtus d'une couleur chocolat, ils commencent à sortir du terrier. En juillet, devenus roux comme leurs parents, ils pèsent déjà 2 kilos et mangent chacun près de 3 kilos de nourriture par semaine. Ils explorent de plus en plus les environs pour finalement chercher un nouveau territoire vers septembre. Pendant longtemps, on a cru le renard solitaire. En réalité, les années fastes, un couple peut accepter sur son territoire, en plus des jeunes de l'année, des jeunes des années précédentes ou un vieux parent. Le clan ne dépassera pas 5 adultes au maximum.

Un maillon essentiel de la biodiversité

Aujourd'hui le renard n'est plus porteur de la rage et il suffit de fermer le poulailler pour l'empêcher de toucher aux poules. S'il s'attaque au gibier, il s'agit d'oiseaux d'élevage incapables de se défendre et lâchés pour la chasse. Il n'est pas non plus responsable de la raréfaction du lièvre. S'il croque des espèces en voie d'extinction comme le Grand Hamster, il n'est qu'un épiphénomène dans leur disparition. Il est un maillon essentiel dans les écosystèmes où il est un auxiliaire de l'agriculture en régulant les petits rongeurs et en jouant le rôle d'équilibreur naturel. Et non, il ne pullule pas, ses effectifs s'autorégulent sans intervention de l'homme en adaptant sa reproduction aux proies disponibles. Pourtant, aujourd'hui encore, 500 000 renards sont tués chaque année, par presque tous les moyens : tir, piégeage et déterrage et ce, de jour comme de nuit, toute l'année, même en périodes de reproduction et d'élevage des jeunes. ■

"un auxiliaire de l'agriculture"

Renard des villes, renard des champs

Au fur et à mesure que les villes ont grignoté la campagne, le renard s'est adapté à cet habitat artificiel. Il y a adopté une vie nocturne, profitant du gîte et du couvert. La cohabitation avec l'homme et ses animaux domestiques y est pacifique, si ce n'est les poubelles renversées, les gamelles du chat vidées ou les abris de jardin, les garages et les massifs floraux squattés faute de terriers. ■

Un ingénieur pour l'entretien et la restauration des milieux humides

Le castor revient

c'est le plus grand rongeur de l'hémisphère nord : de 1 à 1,2 m de longueur pour 30 kg à l'âge adulte

Le Castor d'Eurasie fait partie des espèces emblématiques et autochtones de notre grande faune, comme le lynx ou le chamois. Protégé en France et en Europe, il présente aujourd'hui de belles populations régionales, après un retour timide il y a une vingtaine d'années, et après avoir disparu depuis plus d'un millénaire de notre région !

Peu à peu, il s'installe ...

La réapparition d'une espèce d'une telle taille et au rôle si fondamental dans la gestion des écosystèmes aquatiques est un phénomène extraordinaire qu'il convient de suivre et d'accompagner. Sa présence est aujourd'hui commune sur le Doubs (de sa confluence avec la Saône jusqu'à Baume-les-Dames. Des éclaircisseurs semblent même être parvenus dans l'agglomération de Belfort-Montbéliard) et la Loue (de la confluence avec le Doubs jusqu'au delà d'Omans). L'Orain, la Cuisance, la basse Clauge et la basse Sablonne sont à leur tour en cours de colonisation, tout comme

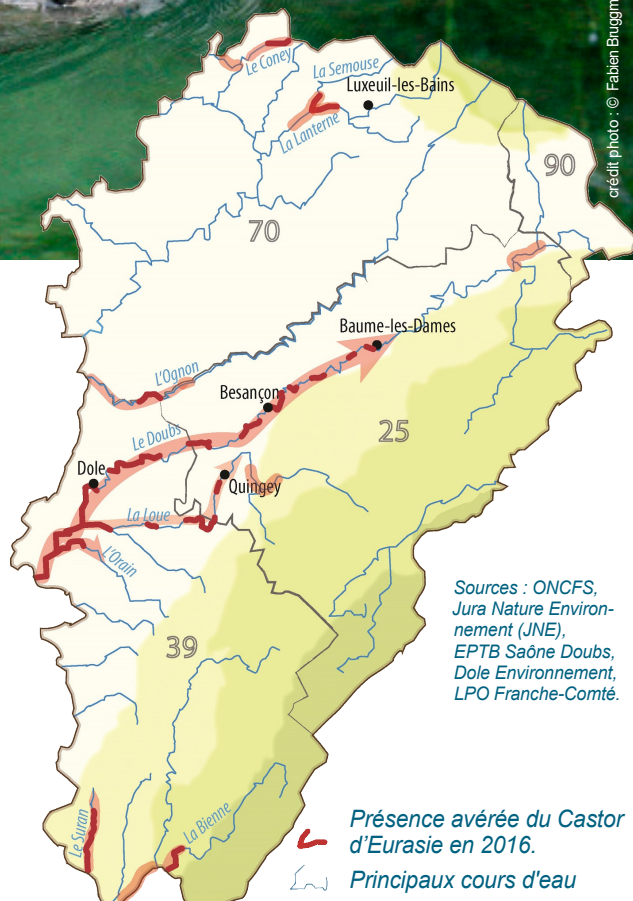
l'Ognon. Les conditions à son installation sont simples. Il peut coloniser tous les milieux aquatiques (rivières, rus, plans d'eau, etc.) présentant des boisements de bois tendres (saules et peupliers, voire noisetiers et cornouillers sanguins) et une hauteur d'eau suffisante pour se déplacer et construire ses gîtes, dont l'entrée sera préférentiellement immergée. Tous ces secteurs ne permettent pas forcément l'implantation pérenne d'un couple reproducteur, les profondes modifications apportées par l'homme sur le fonctionnement et la dynamique des cours d'eau réduisant souvent les potentialités du milieu. Mais le castor possède d'importantes capacités d'adaptation et

il peut tirer profit de certains aménagements. Par exemple, les zones d'eaux plus calmes en amont des seuils et petits barrages abritent souvent les gîtes de l'animal, protégés ainsi des grosses fluctuations d'eau.

"Un phénomène extraordinaire"

Un gestionnaire de son milieu

Son principal intérêt réside dans sa capacité à faire évoluer - on peut dire gérer - le milieu de vie qu'il occupe par son action d'entretien des boisements riverains. Ses prélèvements permanents dans la végétation, notamment ligneuse (coupe de branches et d'arbustes, abattage d'arbres) à des fins alimentaires (feuillages, branchages et écorces) participent à la diversification et la régénération des végétations en place. C'est aussi et surtout par l'édification de barrages que son impact bénéfique sur les milieux aquatiques et humides est le plus significatif. Phénomène encore marginal à l'échelle régionale (Nièvre, sud Jura), ils sont suivis depuis 2011 en Petite Montagne où leur présence marque localement profondément le paysage. Plus récemment, un barrage aux confins du Jura et de la Saône-et-Loire, en basse vallée



Sources : ONCFS, Jura Nature Environnement (JNE), EPTB Saône Doubs, Dole Environnement, LPO Franche-Comté.

Présence avérée du Castor d'Eurasie en 2016.

Principaux cours d'eau

du Doubs, montre que les castors locaux ne sont pas en reste lorsque le cours d'eau colonisé atteint un niveau d'eau trop bas menaçant la survie des individus.

Partageons la nature !

Le Castor est suivi par l'ONCFS mais aussi par plusieurs structures naturalistes comme JNE, l'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire ou Dole Environnement. Pour celles-ci, il est important de laisser l'animal reprendre sa place. Il n'est pas le « super-ragondin » menaçant l'équilibre de nos cours d'eau, mais celui qui nous invite à concéder un peu de notre environnement, parfois en déprise, souvent aseptisé, à une nature sauvage tout à fait capable de cohabiter à nos côtés si on lui en laisse l'opportunité. En réapprenant à observer, abandonnant un peu notre vision anthropocentrée, on remarquera combien cette nature apporte de nombreux bénéfices à notre espèce. Ne serait-ce qu'une source inépuisable d'inspiration et d'admiration. ■



■ Vincent Dams, animateur Nature à JNE



Partout où la nature à besoin de nous !



crédit photo : © Vincent Dams/JNE

Dans la nature

Précoce, sauvage et parfumé... Osez l'ail des ours !

À la fin de l'hiver, au début du printemps, l'ail des bois fait surface et enivre l'air d'effluves bien caractéristiques...

Pesto : dans un contenant approprié, mixez 150 g de feuilles d'ail des ours avec 100 ml d'huile d'olive. Une fois mixées, ajoutez 50 g de parmesan (ou de pecorino) et 50 g de poudre d'amandes (ou de pignons). Mélangez à la fourchette. Assaisonnez avec sel, poivre et quelques baies roses. Ajoutez de l'huile d'olive jusqu'à la texture désirée.

Cette plante à fleurs blanches de 20 à 50 cm de hauteur pousse, en vastes colonies, dans les endroits ombragés et humides ou le long des ruisseaux. Les premières feuilles apparaissent vers les mois de février et mars; les boutons floraux vers le mois d'avril; les fleurs blanches à 6 pétales entre les mois d'avril et juin. Durant les quelques semaines de floraison, l'ail des ours constitue une source de nourriture importante pour de nombreux insectes pollinisateurs. Riche en nectar et en pollen cette plante mellifère présente un intérêt apicole non négligeable.

Comment le consommer ?

Tout se mange ! L'ail des ours est excellent cru : les jeunes feuilles s'ajoutent avec bonheur aux salades ou se préparent en pesto (nature, aux amandes, aux tomates...) et les bulbes

et les boutons floraux se préparent au vinaigre ... On peut le cuire comme des épinards, par exemple en tarte, le consommer sur des tartines avec du séré, ou encore dans du yaourt nature. On en fait enfin un beurre assaisonné pour les grillades. Une fois séchées, vous pouvez réduire les feuilles en poudre pour les conserver. Il est préférable de cueillir les feuilles avant la floraison (mars et avril) afin de profiter de l'arôme intense des jeunes pousses. C'est à ce moment que les feuilles sont les plus fines et tendres. Les boutons floraux (avant floraison) et les fleurs sont elles aussi comestibles.

Prudence

Attention à ne pas le confondre avec d'autres plantes ... En cas de doute, abstenez-vous !

En effet, avant la floraison, les feuilles d'ail des bois ressemblent beaucoup à celles du muguet de mai ou encore à celles du colchique d'automne. Ces dernières, plus tardives, sont très toxiques ! Lorsqu'apparaissent boutons floraux et fleurs, le doute n'est plus permis. Celles de l'ail des ours sont blanches à 6 pétales, regroupées en ombrelles, celles de la colchique sont roses à trois pétales tandis que celles du muguet sont blanches en forme de clochette en grappes tout le long d'une tige centrale. Pour l'identifier avant la floraison, brisez la feuille à la base. Vous reconnaîtrez probablement l'arôme particulier de l'ail !

Bon pour la santé !

L'ail des ours (*Allium ursinum*) est une plante médicinale très ancienne : on en a retrouvé des restes dans des habitations du Néolithique. Elle était connue des Celtes et des Germains. On lui attribua longtemps des vertus magiques. Les femmes enceintes le portaient dit-on dans leurs poches pour protéger l'enfant à naître. De fait, il a des principes actifs identiques à ceux de l'ail commun mais à des concentrations supérieures. L'ail des ours est utilisé pour faire baisser la pression artérielle, pour stimuler la circulation sanguine. Il est recommandé en cas d'athérosclérose, d'arthrite, de rhumatismes. Il est efficace pour les problèmes intestinaux, comme les maux d'estomac et les ballonnements. Il facilite la digestion, dégage les voies respiratoires. Depuis quelques années, il a retrouvé une nouvelle popularité du fait de sa haute teneur en vitamine C et de ses propriétés amaigrissantes.



Attention à ne pas le confondre

Respectez dame Nature !

La plante se multiplie par ses bulbes. Pour une récolte raisonnable, il suffit de couper les feuilles et fleurs à la base en laissant les bulbes en place. Ne prélevez que ce dont vous avez besoin pour votre consommation personnelle. A noter que c'est une plante très facile à cultiver au jardin. ■

Tarte moelleuse à l'ail des ours

- ✓ Débiter l'ail des ours en très fines lamelles (tailler perpendiculairement aux fibres)
- ✓ Chauffer 5cl d'huile d'olive et/ou 15 g de beurre au fond d'une sauteuse pour y faire suer les feuilles d'ail émincées à feu moyen pendant 5 bonnes minutes, tout en les retournant régulièrement
- ✓ Ajouter ensuite 10cl de vin blanc, puis 20 cl de crème fraîche et cuire à couvert pendant une dizaine de minutes
- ✓ Tamiser ensuite 20 g de farine ou de maïzena au-dessus du mélange tout en remuant pour éviter la formation de grumeaux
- ✓ Continuer la cuisson sans cesser de mélanger jusqu'à ce que cela épaississe
- ✓ Saler et poivrer. Laisser tiédir avant d'incorporer un œuf préalablement battu
- ✓ Étaler la pâte à tarte dans un moule beurré, verser la garniture à l'ail des ours
- ✓ Placer dans un four à 180°C pendant 30 minutes. Servir chaud

Régalez-vous !

Interbio est une association interprofessionnelle de la filière biologique de Franche-Comté qui fédère l'ensemble des opérateurs engagés dans le développement de la filière bio régionale : les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les institutionnels, ainsi que les consommateurs. Son objectif est de développer l'offre et la demande de produits biologiques en Franche-Comté. Sur CartesVertes.fr ce sont quelques 169 points d'intérêt qui sont renseignés et mis à jour par Interbio !

En savoir + > <http://interbio-franche-comte.com>

Le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté ont réuni un groupe d'étude élargi pour imaginer l'avenir de la zone AOP du Massif jurassien à l'horizon 2030.

Autour de la table, des économistes, des agriculteurs bien sûr, des membres des interprofessions, des chercheurs de l'Inra et de l'Université de Franche-Comté, mais aussi des banquiers et des consommateurs ont élaboré cinq scénarios fictifs, basés sur 31 variables bien réelles identifiées collectivement. Le but ? Représenter tous les enjeux d'avenir des AOP du massif jurassien et donner à la filière des éléments de réflexion pour son pilotage à moyen terme. Pêle-mêle, les scénarios tiennent compte des attentes des consommateurs en termes d'équilibre alimentaire, de bien-être animal, mais aussi des aspirations

des agriculteurs, de l'évolution du savoir-faire, de l'augmentation du prix du foncier, de la montée de l'individualisme dans notre société, du développement de nouveaux marchés, des impacts environnementaux, de l'évolution des accords économiques internationaux et des normes sanitaires, etc. Il a fallu faire preuve d'une grande capacité de mise à distance du quotidien pour se plonger dans un futur imaginaire, mais plausible ! La démarche, qui s'est déroulée sur près d'un an et fait maintenant l'objet de réunions de restitution et d'échanges, offre un bon outil de réflexion au CIGC et à ses membres à l'heure de la révision du ca-

hier des charges du Comté. Le scénario vert qui mise sur «l'excellence environnementale d'un grand fromage» se souvient que toutes les générations ont fait passer l'intérêt collectif à long terme, avant l'intérêt de chacun à court terme. Si les cinq «histoires» possibles, présentées dans cette étude nous amènent tous à réfléchir aux enjeux de filières qui font vivre aujourd'hui près de 2 600 exploitations laitières, 153 fruitières et 15 maisons d'affinage, fleurons des AOP du massif jurassien et de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, ce dernier scénario semble bien être le seul à véritablement assurer un avenir durable. ■

*"il n'est
de vent
favorable
qu'à celui
qui sait
où il va."*



En savoir +>
www.comte.com
ou bien
draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

Une discipline chinoise millénaire à notre porte !

氣功



Dans les parcs, sur le pas de leur porte, ou même à l'usine, les Chinois sont des millions à pratiquer quotidiennement des exercices physiques qui ressemblent à une gymnastique douce. De plus en plus d'Occidentaux suivent leur exemple et pratiquent le Qi Gong

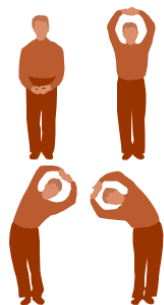


■ Catherine Chandon, propos recueillis par Catherine Roy

Le Qi Gong (prononcer *tchi koun*) ce mot bien mystérieux est en fait un idéogramme chinois pour une gymnastique traditionnelle et une science de la respiration. Littéralement "gong" signifie exercice, travail relatifs au "Qi" : la maîtrise de l'énergie vitale. Cet art regroupe des techniques ancestrales de respiration, méditation et visualisation qui proviennent de contextes Taoïstes et Bouddhistes.

Des mouvements simples

Cette forme de gymnastique très répandue en Chine arrive peu à peu dans nos pays européens et remporte un engouement de plus en plus grand. Elle consiste en des mouvements simples répétés lentement pour travailler la respiration, les articulations, le renforcement musculaire mais plus encore se recentrer sur soi. Une douce musique relaxante, une quinzaine de personnes dans la salle, pieds nus dans de confortables vêtements qui tout à coup adoptent le « Wuji », une position pour déverrouiller le corps, mains tournées vers le ciel, pieds bien enracinés en terre, genoux légèrement fléchis et la tête tirée vers le haut ! Nous sommes à la salle des fêtes de Brevans avec Catherine Chandon, professeur de Qi Gong qui accueille ses élèves chaque mardi soir.



« Soutenir le ciel et tourner »



Comment vous est venue cette passion pour le Qi Gong ?

« C'est après avoir fait ma première séance il y a quelques années que j'ai eu une révélation : je me suis dit : c'est cela qu'il me faut, c'est cela que je veux faire ; et pour en faire tout le temps et progresser, il n'y a rien de mieux que de l'enseigner ! Je suis partie me former à Paris pendant 3 ans dans l'école « les Temps du Corps » qu'avait fréquentée mon professeur et me revoilà dans le Jura pour l'enseigner à mon tour. Après de nombreuses pratiques comme la relaxation, le yoga, j'ai trouvé dans le qi gong autre chose, un bien-être physique, plus de force, plus de concret et dès qu'on arrive à un certain niveau de détente on ne peut plus le quitter. Ensuite j'ai pris conscience de l'énergie qui circule en nous et j'ai découvert la conscience de mon corps ; on arrive au fur et à mesure par des exercices, des postures à sentir l'énergie puis ensuite à la conduire. Tous ces exercices sont étroitement liés à la médecine chinoise, on travaille sur les méridiens extérieurs en tenant compte des saisons car à chacune d'elles correspond un organe différent. Le printemps, dans lequel nous venons d'entrer selon le calendrier sol-lunaire correspond au foie : cet organe ascendant qui représente l'élévation, les arbres qui grandissent, les souffles de la terre et du ciel qui communiquent à nouveau ; c'est le moment de nettoyer muscles et tendons et aussi par le foie, le sang du corps tout entier. Les séances sont toujours précédées de relaxation et de méditation. Tout cela s'accompagne bien sûr de conseils pour une bonne hygiène de vie : une alimentation saine, un peu d'activité physique comme la marche, les étirements et une bonne detox de l'organisme »

Comment qualifieriez-vous cette pratique : sport ou art martial ?

« Ce n'est surtout pas un art martial, tout doit être fait en douceur, pas d'enchaînements saccadés, ni de gestes violents, tout doit être fluide et tranquille ; il n'y a aucun défi sinon celui d'être bien avec soi-même ! Pour moi c'est une philosophie, un art de vivre, la façon idéale de s'assurer un esprit sain dans un corps sain. A notre époque où tout va très vite, où le stress envahit tout, nous avons besoin de nous recentrer sur nous même, par le qi gong, le corps s'ouvre à la conscience, on est attentif à nos sensations internes, on doit être plus présent à l'instant T, pour retrouver petit à petit un équilibre émotionnel et spirituel. J'ai l'habitude de dire qu'il nous apporte souplesse dans le corps et dans la tête ! ». Pour tous les élèves de Catherine c'est l'unanimité : « cette séance hebdomadaire nous apporte beaucoup de bien physiquement, de la détente mais aussi une détente psychique, on se sent moins stressé, plus serein, c'est un vrai moment de pause avec une remise en ordre dans notre tête ». Catherine intervient aussi à la maison de retraite Saint Joseph auprès des personnes âgées pour qui cette pratique est très importante ; ils retrouvent un meilleur contact avec leur corps, ils se détendent, s'assouplissent et tout cela leur permettant de bouger à leur rythme, selon leurs capacités. Pour le grand public les cours se passent à Brevans le mardi de 17h45 à 19h et de 20h à 21h15, à Bienne le lundi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15 et à Pesmes le jeudi de 19h15 à 20h30. Ils sont accessibles à tous, ses plus jeunes élèves ont une vingtaine d'années et les doyens 83 et 85 ans. Il reste encore quelques places à 20 h sur les 3 sites : avis aux amateurs ! ■

Renseignements : 06 63 52 08 54

une tradition française en béton

GRANDS PROJETS INUTILES

Allons-nous recouvrir la France de bitume, au prétexte que cela crée des emplois ? Alors que pas une semaine ne se passe sans qu'un économiste ne fasse une chronique sur le surendettement de l'État, est-il opportun de continuer des Grands Travaux ruineux dont l'utilité publique et la rentabilité sont souvent discutables voire illusoires ?

Quand l'argent du contribuable part en fumée inutilement

Les centaines de milliards d'Euros d'argent public, dépensés chaque année en pure perte dans des travaux pharaoniques inutiles, font cruellement défaut à l'indispensable et rentable transition énergétique. Alors que le lobby des Travaux Publics a pour stratégie facile et habituelle de surestimer les créations d'emplois de ses projets, il est de plus en plus évident que les gisements d'emplois résident dans l'isolation des millions "d'épaves thermiques" que sont la plupart de nos bâtiments. Les énergies renouvelables sont un autre gisement d'emplois. La France dépense chaque année 80 milliards en importation de pétrole et de gaz. Des chiffres qui donnent le tournis, si on les cumule sur plusieurs décennies. Ces Grands Travaux Inutiles révèlent le manque d'imagination de décideurs politiques qui s'accrochent aux vieilles recettes des Trente Glorieuses, devenues vingt ans plus tard les "Cinquante Gaspilleuses". Souvent, un ministre annonce la fin des grands projets autoroutiers, mais en soumettant celle-ci à suffisamment d'exceptions pour rendre le moratoire inopérant. Depuis plusieurs années, sur fond de crise économique et environnementale, de nombreux combats contre

de futures grandes infrastructures routières ou aéroportuaires ont occupé le devant de la scène médiatique. Les opposants, de plus en plus nombreux, arrivent de tous bords indépendamment des clivages politiques.

Une utilité publique douteuse

Que ce soit pour Notre-Dame-des-Landes, la liaison ferroviaire Lyon-Turin, les LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, l'autoroute A65, ou d'autres, l'analyse montre partout que les infrastructures existantes sont loin de la saturation et qu'une amélioration coûterait beaucoup moins cher pour une rentabilité optimale. Ces projets ont comme triste point commun de recouvrir ou morceler des terres à haute valeur agricole, des terres d'élevage, ou plus grave encore, pour l'aéroport Notre Dame des Landes, des zones humides : ces dernières fonctionnent comme une éponge, elles retiennent l'eau en période d'inondation, et la restituent progressivement en période de sécheresse. Qui pourra contester cette utilité publique, avec le rythme des catastrophes naturelles qui s'accélère ? Ces zones humides sont aussi un vivier de biodiversité incomparable. Pourtant, l'équivalent d'un département de surface agricole est artificialisé tous les 7 ans, et les agriculteurs sont souvent expropriés avec des indemnités très discutables au regard de la valeur des terres.

Les exemples ne manquent pas !

Le projet Europa City à Gonesse dans le Val d'Oise porté par le groupe Auchan en est un. C'est le plus grand centre commercial et de loisirs du monde, les chiffres donnent le vertige : 500 boutiques, 20 000 m² de restaurants,

50 000 m² d'activités culturelles, 20 000 m² d'espace de congrès, 110 000 m² d'hôtels, 80 000 m² de locaux administratifs, 150 000 m² de loisirs, avec, cerise sur le gâteau, une piste de ski indoor ! Comment envisager alors une transition énergétique ? Ce temple de la démesure recouvrirait 1 000 hectares de terres agricoles parmi les plus fertiles de France. Tout cela pour que Paris puisse "rivaliser avec les autres capitales" ... Les stades de foot construits pour l'Euro 2016 mériteraient un exposé particulier. Leur cadre juridique se situe dans un partenariat public-privé entièrement tourné en général à l'avantage de ce dernier. Pour schématiser, si c'est rentable, les bénéfices vont au privé, en cas de pertes, celles-ci sont payées par le contribuable ! A l'heure où les patrons disent souvent à leurs salariés que l'entreprise n'est pas une "vache à lait", il serait bien de rappeler que le contribuable non plus ...

Le Jura n'est hélas pas en reste ...

L'aéroport de Dole-Tavaux est soutenu à coup de millions de subvention publique ces dernières années. Si une minorité de personnes profite des lignes ouvertes à prix cassé, on oublie que pour chaque billet payé, les finances publiques sont largement sollicitées pour le bénéfice quasi exclusif de la compagnie low cost Ryanair. Et je ne parlerai pas ici des projets Center Parcs de Poligny et du Rousset en Saône et Loire... ■



■ Nicolas Roques, Dole

A lire :
Le petit livre noir des Grands Travaux Inutiles (Camille)
Le passager clandestin
ISBN 978-2-36935-012-5

Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante

39 290 MENOTÉY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr

Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 - Tirage : 5.500 exemplaires. Imprimeur : ICO, Dijon

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, trésorier, Nicolas ROQUES, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Ludvine GIRARDIN, Offlanges, Laurent CHAMPION, Chevigny

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention ...



■ Gérard Magnin,
Président de Jurascic

Un instrument pour le financement citoyen des projets territoriaux d'énergies renouvelables

Comment faire pour que les citoyens et les territoires puissent recevoir les revenus de l'électricité produite chez eux par des installations en énergies renouvelables ?

C'est pour répondre à cette question que Jurascic est née. Jurascic est une société coopérative qui permet aux citoyens, aux entreprises, aux collectivités de Bourgogne Franche-Comté d'investir ensemble dans des projets d'énergies renouvelables, pour la réussite de la transition énergétique, de nouvelles solidarités urbain-rural et de nouveaux emplois dans notre région. C'est pourquoi Jurascic rejoint le Cluster Éolien Wind4Future et ses 80 entreprises avec plus de 1 000 emplois dans la région.

Tous les territoires disposent de ressources énergétiques.

Ce peut être le vent, le soleil, l'eau, le bois ou les déjections animales et humaines. Si pendant longtemps les territoires se sont désintéressés de leur approvisionnement énergétique et de l'exploitation de leurs ressources, il en va tout autrement aujourd'hui. Les technologies, en particulier pour l'éolien et le solaire, ont connu des progrès spectaculaires, et leur coût

s'est réduit considérablement. Partout dans le monde, on assiste à une révolution énergétique : on consomme moins pour de meilleurs services ; on produit de façon dispersée, répartie. La loi de Transition énergétique inscrit la France dans ce mouvement en établissant un cadre législatif et réglementaire encourageant notamment l'entrepreneuriat de territoire. La Région Bourgogne Franche-Comté, qui « importe » 85% de son électricité, entend jouer pleinement son rôle de Chef de file dans ce domaine et favoriser le financement citoyen des projets. Jurascic veut contribuer à sa réussite.

Faire face au changement climatique

Les énergies renouvelables sont désormais le principal moyen de lutter contre le changement climatique à l'échelle planétaire. Elles sont sûres et ne produisent pas de déchets dangereux. Elles sont porteuses de paix car en utilisant le soleil ou le vent, on ne prend ces ressources à personne. Nul besoin de faire la guerre pour y accéder. Elles sont aussi facteur de justice et d'équité, car la baisse de leur coût va permettre aux plus pauvres du globe de disposer d'électricité.

Aller plus loin : le rapport du CLER



Partant du principe que « garder l'argent à la maison plutôt que de le jeter par la fenêtre » doit être le leitmotiv de tous les territoires, ce rapport invente la notion de « d'intérêt territorial » pour qualifier les projets dans lesquels est négocié le partage de la valeur aux différents étages où elle est générée. L'étude met à plat tous les outils actuels qui ont été éprouvés dans des projets participatifs d'EnR pour financer le développement avec des retours d'expériences très diversifiés. Une des conclusions est que plus les citoyens et les collectivités interviennent tôt dans le projet, plus ils en gardent la maîtrise et plus ils en maximisent les retombées économiques. ■

Un nouveau modèle

L'informatique de grand papa était basée sur un gros ordinateur « intelligent » et des terminaux « bêtes ». Aujourd'hui chacun produit et consomme de l'information via son ordinateur ou son smartphone, et échange directement avec les autres. C'est ce même modèle qui se met en place progressivement dans l'électricité : les gros systèmes centralisés feront place à des petits et moyens systèmes dispersés et reliés entre eux. Ces technologies sont appropriables par des communes, des citoyens, des PME, des agriculteurs et en fait tout un chacun, en liaison avec des professionnels du domaine. Une étude récente démontre que, à l'horizon 2050, la moitié des européens pourraient produire, individuellement ou collectivement, tout ou partie de leur électricité. La question n'est donc plus de savoir si l'on va s'y mettre, mais à quel rythme on va le faire. Avec vous, Jurascic veut relever le défi ! ■

En savoir plus : Héroïsa PICQUET
03.84.47.81.15 - hpicquet@jurascic.com

Le saviez-vous ?

Plus de 600 citoyens investissent dans le projet éolien de Chamole, petite commune au dessus de Poligny. Via les 45 clubs d'investissements membres de Jurascic, ils ont réuni plus de 800 000 € pour ce projet. Ils jettent ainsi les bases d'un instrument financier inédit dans notre région. Et montrent que les projets éoliens peuvent recevoir l'assentiment de la population, et même être plébiscités, quand les territoires en recueillent les fruits. ■





Depuis 2014, les coupures d'eau pour impayés sont illégales dans les résidences principales, tout au long de l'année. Les multinationales Veolia et la Saur ont tout fait pour ignorer et contester cette loi. France Libertés et la Coordination Eau Île-de-France ont mené des actions en justice aux côtés des usagers démunis, victimes de coupures d'eau pour défendre leurs droits. Victoire devant de multiples tribunaux, cours d'appel et même devant le Conseil constitutionnel : tous ont confirmé l'interdiction des coupures d'eau et des réductions de débit. N'ayant pu obtenir gain de cause en justice, Veolia tente une nouvelle manœuvre : faire taire les défenseurs du droit à l'eau et de la loi en engageant des poursuites en diffamation contre les dirigeants des deux organisations. Au-delà de la question des coupures d'eau, cette attaque du leader mondial de l'eau concerne tous les défenseurs des droits humains, sociaux et environnementaux. France Libertés et la Coordination Eau Île-de-France font appel à la solidarité pour se défendre. Aidez-les à couvrir les frais de justice, à faire respecter le droit à l'eau pour tous et à faire entendre la voix des plus démunis. ■

+>www.france-libertes.org/On-ne-se-taira-pas.html

Santé sur l'étiquette !



Après une longue polémique sur l'étiquetage des aliments, le logo nutritionnel prévu dans la loi Santé fait son apparition début avril dans les supermarchés. Pour indiquer la valeur nutritionnelle d'un produit, cette vignette va du vert à l'orange foncé. Une bonne alimentation est un facteur de bonne santé. 30 % des adultes sont en surpoids, 15 % en obésité. Les familles défavorisées sont les plus touchées. Une information lisible doit permettre que tout le monde s'y retrouve en un coup d'œil. L'idée n'est pas de dire aux gens de choisir entre un yaourt ou une pizza mais de leur dire laquelle des pizzas présentes dans les rayons est la moins grasse et la moins salée. ■

Labels "pêche durable" : le bluff

Les labels "pêche durable" qui laissent entendre que les poissons seraient prélevés dans des conditions écologiquement convenables se multiplient.

L'association Bloom dénonce une campagne de communication qui ne repose sur aucun aspect d'ordre scientifique. Ces labels sont laxistes et la plupart des industriels de la pêche les utilisent sans rien changer de leurs pratiques (près de la moitié des poissons blancs sont certifiés). La procédure est plus que douteuse : une société de pêche demande le label... et si personne ne s'y oppose dans les trente jours, c'est accepté. Pour contester, il faut payer cher pour obtenir une expertise, ce que peu d'ONG peuvent financer. Sur 31 objections scientifiques déposées en 2015 contre l'obtention du label *Marine Stewardship Council* (MSC), l'un des plus connus, seuls deux ont été prises en compte.

+>www.bloomassociation.org / 09 81 46 33 70

Cherchez l'erreur.



De nouvelles bouteilles de lait ont fait leur apparition dans les rayons des supermarchés : plus légères, plus brillantes et sans opercule en aluminium, en apparence elles ont tout pour plaire...

La réalité est toute autre : contrairement au PET transparent ou au PEHD des bouteilles traditionnelles, elles sont en effet composées d'un plastique bien spécifique, le PET opaque, qui ne se recycle pas ! Ces bouteilles perturbent le recyclage de tous les autres types de bouteilles car les centres de tri n'ont pas été conçus pour les identifier et les séparer du reste. ■

Zero Waste France propose d'agir :

www.change.org/p/halte-aux-bouteilles-de-lait-non-recyclables

Pesticides : ventes en hausse

Depuis 2009, les achats de pesticides ont augmenté pour s'établir à 68 milliers de tonnes en 2015, malgré une baisse de la surface agricole utilisée (SAU) de 0,9% dans le même temps, selon la Banque nationale des ventes réalisées par les distributeurs de produits phytosanitaires.

Cette augmentation des ventes touche l'ensemble des catégories de pesticides : fongicides et bactéricides, herbicides, insecticides et acaricides, souligne le commissariat général au développement durable. Les plus toxiques (classés toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques) représentent 23% des ventes. En revanche, les ventes des produits affichant la mention "emploi autorisé dans les jardins", en baisse, représentent 7,8% des ventes. ■

Alternatives aux néonicotinoïdes

L'étude des alternatives à ces puissants insecticides systémiques qui menacent les abeilles, tient une grande place dans le programme de travail de l'Agence de sécurité sanitaire française.

Dans un avis du 21 mars, l'Anses valide une méthodologie permettant de comparer leur efficacité avec les substances qu'elles sont amenées à remplacer. L'étude effectuée sur la vigne montre l'existence de méthodes de lutte alternatives efficaces et opérationnelles. L'enjeu de ces travaux ? Disposer d'alternatives opérationnelles au 1^{er} septembre 2018, date d'interdiction des néonicotinoïdes par la loi pour la reconquête de la biodiversité. Ou, à tout le moins, disposer d'un bilan comparant les bénéfices et les risques de ces insecticides, et de leurs alternatives, permettant d'accorder en toute connaissance de cause d'éventuelles dérogations à cette interdiction, possibilité prévue par la loi jusqu'au 1^{er} juillet 2020. ■



Antibiotiques, de plus en plus puissants

Un rapport de l'Agence européenne des médicaments publié à l'automne 2016 note une baisse de 2% de l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages européens, mais en revanche de plus en plus d'antibiotiques très puissants sont administrés aux animaux d'élevage, tels que les fluoroquinolones, servant à traiter certaines pneumonies mortelles.

Les experts sont de plus en plus inquiets de l'accumulation de preuves que l'abus d'antibiotiques dans les fermes – qui, dans l'Union Européenne, représentent trois fois la quantité d'antibiotiques délivrés à la population humaine – met en danger la santé humaine en favorisant le développement de bactéries résistantes, même aux médicaments les plus puissants. ■

Après les cuves, les wagons

Après la découverte de falsification dans les vérifications des cuves de réacteurs, les contrôles de l'Autorité de Sécurité nucléaire sur les certifications des pièces sortant de l'usine Areva du Creusot ont permis de découvrir qu'il y a eu également des falsifications dans la construction des conteneurs chargés de transporter les matières radioactives. Dans une lettre rendue publique le 1^{er} février 2017, l'ASN affirme que des défauts ont été trouvés sur quatre emballages. Mais, en attendant, les trains de matières radioactives continuent de circuler... ■

Le 28 février 2015, la centrale de Fessenheim avait dissimulé l'ampleur d'une fuite de 100 m³ d'eau sur le réacteur n°1, qui avait endommagé des équipements et imposé un arrêt d'urgence.

Suite à la plainte déposée par Alsace Nature et 4 autres associations du réseau "Sortir du nucléaire", le 8 mars 2017, EDF a été condamnée par le Tribunal de police de Guebwiller. Cette centrale en fin de vie, située en zone sismique et inondable, menace toute une région européenne. Il n'existe qu'une solution : l'arrêter définitivement et dès maintenant. ■

+><http://www.sortirdunucleaire.org>

Extension de l'aéroport annulée pour protéger le climat

L'aéroport de Vienne a accueilli 23,4 millions de voyageurs en 2016 et arrive à saturation. Depuis 10 ans, il y a projet de construction d'une nouvelle piste. Le 9 février 2017, le tribunal administratif de Vienne a estimé que « les effets négatifs contre le climat, en particulier du fait des émissions de CO₂, sont supérieurs aux intérêts positifs attendus de la réalisation du projet ». Il estime que si l'Autriche veut tenir ses engagements vis à vis du climat, il n'est pas raisonnable d'envisager la construction d'une nouvelle piste. Et les juges de préciser également « La préservation de riches terres arables pour l'alimentation des générations futures est également une urgence qui s'impose ». Les plaintes dans ce sens avaient jusqu'à maintenant toutes été rejetées. Un formidable espoir pour les opposants au projet de Notre-Dame-des-Landes. ■



L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX ...

www.oreille-en-fete.fr ~ 5 - 6 - 7 MAI 2017 ~

LAURENT BERGER - MEHDI KRUGER - EVASION - DAVID SIRE
MONIQUE BRUN - TOUR DE BAL

soirée exceptionnelle
FRATER'NUITÉE
Dim. 7 mai

Concerts - Ateliers - Spectacles en accès libre
Scène ouverte - Espace Créativité

Salins-Les-Bains
Pays du Revermont

INFORMATIONS
Office Tourisme Salins-Les-Bains
03 84 73 01 34

OREILLE EN FÊTE

Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre

Samedi 13 mai : TRAVAUX au verger conservatoire de 9h à 12h.
Samedi 20 mai : RAVAGEURS et INSECTES AUXILIAIRES
 MOYENS DE LUTTE à 14h - Salle communale de Montmirey-la-Ville.
Samedi 10 juin : TRAVAUX au verger conservatoire de 9h à 12h.
Samedi 29 juillet : TRAVAUX au verger conservatoire de 9h à 12h
Samedi 5 août : GREFFE EN ECUSSON de 14h à 17h
 au verger conservatoire de Montmirey-la-Ville

Renseignements : Daniel Dubrez, président.
d.dubrez@free.fr

Marché de Potiers MENOTEY

24 JUIN
14h-19h

Démonstration

atelier enfants
buffet, buvette



Comité des fêtes et Potiers

25 JUIN
10h-18h

Forêt de Chaux : regards d'aujourd'hui sur la gestion forestière mise en œuvre

Mercredi 12 avril 2017 - 20h30

Salle communale de Villette lès Dole

Michel ROMANSKI

Chef de l'unité territoriale de Chaux à l'ONF

<http://universite-ouverte.univ-fcomte.fr>



Site Natura 2000 du massif de la Serre

Mercredi 26 avril - Les reptiles

biologie, écologie et méthodes d'inventaires.

Sortie de terrain - Rdv à 9h au stade d'Archelange



Samedi 27 mai - Nature de proximité

Rdv à 9h (lieu précisé à l'inscription)

Inscription : marion.hayot@grand-dole.fr / 03.70.58.40.19

Venez visiter
les
**serres
municipales !**

EN COMPAGNIE DES JARDINIERS DE LA VILLE

**SAMEDI 6 MAI
DE 8H30 À 12H30**
au Centre Technique Municipal
5 rue Macedonio Melloni

**CIRQUE
FANFARS
festival gratuit**

Dole
3 et 4 juin 2017

**FÊTE DE
L'EAU**

Démonstrations
Équipements
Village
Randonnée

**1er JUILLET 2017
DOLE - AV. DE LAIR**

**SECRETS
DE LA
FORÊT DE CHAUX**
MULTIVISION PANORAMIQUE

Vendredi 5 mai à 20 h 30
Récital d'orgue Guillaume Prieur
Titulaire de l'orgue Ahrend de la Primatiale St Jean de Lyon
Musique française du 17e siècle : D'Anglebert, Roberday, Titelouze, Dumont

Petits concerts du marché les samedis à 11h30
 22 juillet : Elise ROLLIN (Belfort)
 29 juillet : Pierre PFISTER (Dole)
 05 août : Vincent GENVRIN (Paris)
 12 août : Olivier WYRWAS (Mulhouse)
 19 août : Josef MILTSCHITZKY (Ottobeuren)

Depuis 1895, L'Union Touristique Les Amis de la Nature est une association internationale d'origine populaire et laïque pour des loisirs accessibles au plus grand nombre.

• **Dimanche 23 Avril** : Tournée des meulrières de MENOTEY. Départ 13h15 place Grévy ou 13h30 halte du tacot à Peintre, avec Christian et Josette Bourdin 03 84 72 51 13

• **Samedi 6 Mai** : sortie vélo en Forêt de Chaux avec Bertrand Jacquet 03 84 82 12 64. Départ 13h30 saule pleureur du port de Dole

• **Dimanche 25 Juin** : sortie LIBELLULES, à FRASNE. Départ 8h30 place Grévy à Dole avec Michel Bouvier 03 84 81 26 65

et bien d'autres activités à découvrir !
en savoir +> www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr



RENDEZ-VOUS DU CRIC
Soirée cinéma à la salle des fêtes d'Offlanges
Dimanche 30 Avril à 18h



WEST SIDE STORY

film musical suivi d'un repas dansant.

Chacun peut apporter un plat salé ou sucré. Buvette.

Tarifs: 3 €/adhérents(es), 5 €/non adhérents(es).

Plus d'info : cric39@gmail.com

EXPO François Pageaut

Organisée par La Mauvaise Herbe
magasin d'alimentation bio

du 31 mars au 14 avril

4 place de la mairie,
39290 Montmirey-le-Château
06 34 56 11 89



Peindre, dit-elle / Mercredi 12 avril à 18h30

Visite à 2 voix avec Valérie Dupont, maître de conférence en Histoire de l'art contemporain et Amélie Lavin, directrice du musée de Dole. Renseignements : 03.84.79.25.85 - Gratuit

Samedi 8 avril à 15h, jeudi 20 et 27 avril à 14h30

Visite autour de l'expo avec un guide conférencier

Exposition jusqu'au 28 mai 2017

Musée des Beaux-Arts de Dole

Ouvert tous les jours sauf dimanche matin et lundi, de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre.

Rendez-vous Samedi 17 juin à 12h
• Déambulation-Spectacle
le long de l'ancienne voie ferrée

LIGNES / Episode 3
« Déjà qu'on nous ment ! »

Rendez-vous pour une déambulation de Ranchot à Fraisans en passant par Dampierre.
En collaboration avec le symposium de sculptures de métal aux Forges de Fraisans.

GRATUIT ! renseignements : contact@lacarotte.org



POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Créée en décembre 1992 pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse dans le massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

☐ J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2017

☐ Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique @

Téléphone